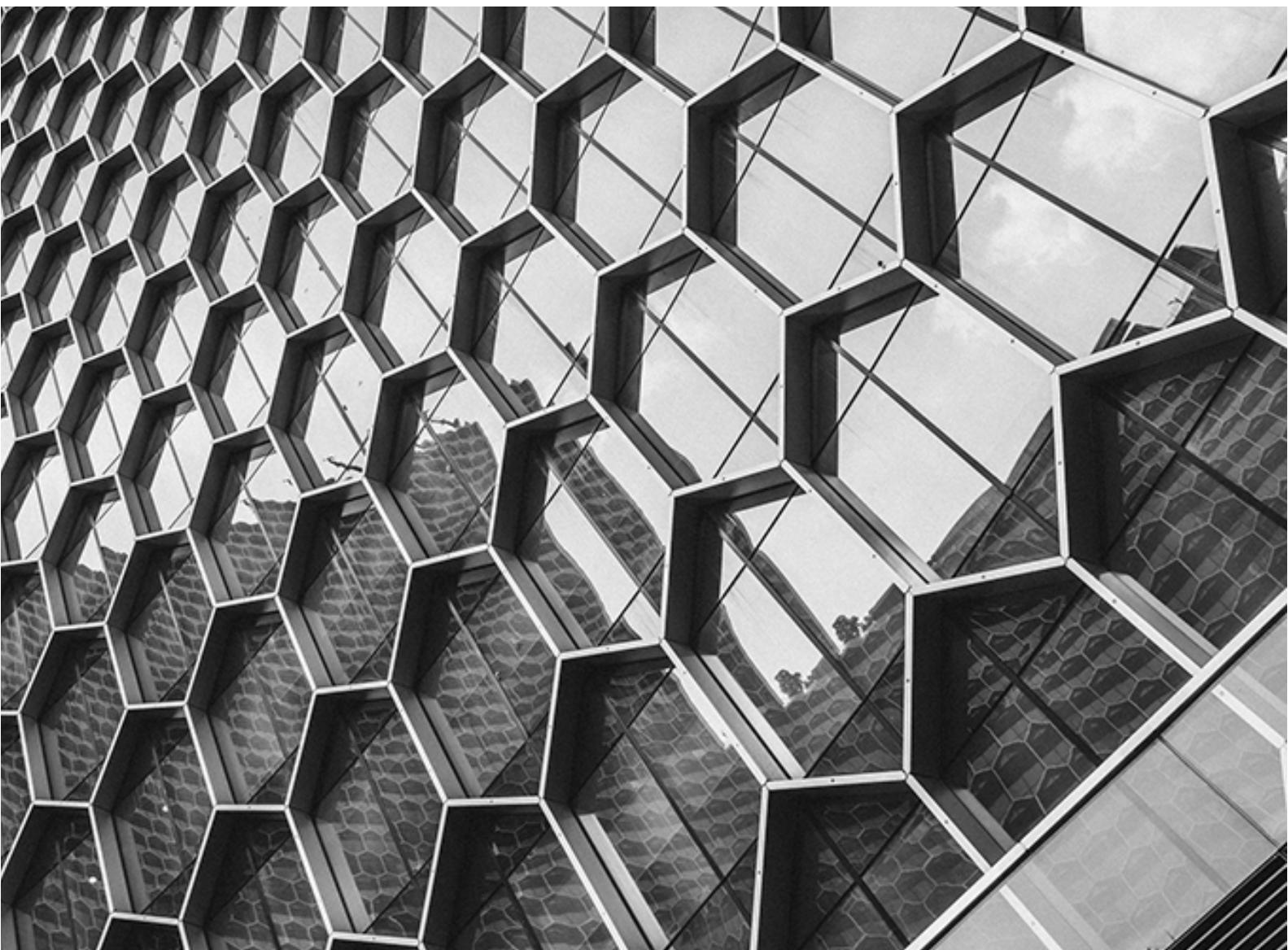


Guide pour examiner le bien-fondé de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les investisseurs, les décideurs politiques mondiaux, les organismes de réglementation et les autres acteurs du marché réclament depuis longtemps des normes mondiales sur les informations à fournir en lien avec la durabilité qui soient utiles à la prise de décision et qui s'appuient sur les informations de marché, afin de permettre aux investisseurs et aux autres acteurs du marché de comprendre, d'évaluer et de chiffrer les possibilités et risques liés à la durabilité des entreprises. En réponse, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a été créé en novembre 2021 dans le but d'établir un référentiel mondial de haute qualité, complet et efficace en rapport à son coût d'application en matière d'informations financières à fournir en lien avec la durabilité, axée sur les besoins des investisseurs et des marchés de capitaux.

En juin 2023, l'ISSB a publié ses premières normes : IFRS S1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (désignées collectivement par les « normes ISSB™ »). Les normes de l'ISSB, inspirées des cadres d'informations volontaires sur la durabilité et sur les pratiques du marché qui existent, aident les entreprises à fournir aux marchés financiers des informations comparables à l'échelle mondiale en rapport avec l'atténuation des changements climatiques et autres possibilités et risques liés à la durabilité. Les normes de l'ISSB sont conçues pour faciliter aux entreprises la transition entre une communication volontaire des informations liées à la durabilité et, sous réserve des décisions des autorités territoriales, la fourniture obligatoire des informations liées à la durabilité significatives sur le plan financier, conformément à des normes acceptées au niveau mondial.

Depuis la publication des premières normes de l'ISSB, leur adoption par les différents pays a pris une ampleur considérable dans le monde entier, ce qui a permis de progresser rapidement vers la mise en place d'un référentiel mondial. Quelques années seulement après la publication des normes IFRS S1 et IFRS S2, de nombreux pays ont intégré ou sont en train d'intégrer les normes de l'ISSB dans leur cadre réglementaire.

La Fondation IFRS (la « Fondation ») s'est engagée à soutenir l'adoption et la mise en œuvre efficientes et efficaces des normes de l'ISSB. Dans le cadre de son Programme de mise en œuvre réglementaire ([Regulatory Implementation Programme](#)), la Fondation a annoncé qu'elle développerait des ressources pour soutenir les pays à :

- évaluer l'opportunité d'adopter ou d'utiliser autrement les normes de l'ISSB¹ ; et
- formuler un raisonnement clair pouvant aider les autorités de réglementation à prendre des décisions sur l'adoption des normes et à s'engager avec les acteurs du marché.

La Fondation a analysé les publications d'organisations internationales et de pays qui œuvrent à l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB et s'est engagée auprès d'organismes internationaux également intéressés par cette démarche. Sur la base de ces recherches, elle a identifié trois domaines couramment cités comme bénéficiant de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB. Ces domaines, illustrés dans le schéma 1, sont les suivants :

- **renforcer les marchés de capitaux en éclairant la prise de décision des investisseurs en matière d'allocation de capital ;**
- **améliorer le rapport coûts-efficacité pour les entreprises ; et**
- **permettre aux pays d'accéder à d'autres avantages résultant de l'utilisation du référentiel mondial d'informations financières à fournir en lien avec la durabilité, le cas échéant.**

1 Dans l'*Inaugural Jurisdictional Guide for the adoption or other use of ISSB Standards* (premier guide à l'intention des pays pour l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB), l'expression « adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB » fait référence à l'éventail des approches auxquelles les pays peuvent recourir pour « adopter, appliquer ou utiliser à titre d'information » les normes de l'ISSB lors de l'introduction d'obligations d'informations à fournir en lien avec la durabilité dans leurs cadres juridiques et réglementaires. Cet éventail comprend des approches qui impliquent l'adoption ou autre utilisation directe des normes IFRS S1 *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*, ainsi que l'introduction locale d'obligations (ou de normes) d'informations à fournir en lien avec la durabilité, conçues pour produire un résultat fonctionnellement aligné sur celui résultant de l'application des normes IFRS S1 et IFRS S2.

Schéma 1 – Domaines couramment cités comme bénéficiant de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB



Table des matières

à partir de la page

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| Contexte – Les normes de l'ISSB, référentiel mondial en matière d'informations à fournir en lien avec la durabilité | 5 |
| Étude de cas – La nécessité d'examiner les raisons politiques de l'adoption des normes | 7 |
| SECTION 1 – RENFORCER LES MARCHÉS DE CAPITAUX EN ÉCLAIRANT LA PRISE DE DÉCISION DES INVESTISSEURS EN MATIÈRE D'ALLOCATION DE CAPITAL | 9 |
| 1.1 – Le renforcement de la transparence permet une prise de décisions d'investissement plus éclairée grâce à une évaluation et un chiffrage plus précis des possibilités et risques | 9 |
| 1.2 – Soutenir le développement des marchés de capitaux d'un pays en facilitant l'accès au capital, en réduisant le coût du capital et en encourageant les investissements directs étrangers | 14 |
| 1.3 – Favoriser la protection des investisseurs et atténuer le greenwashing | 19 |
| 1.4 – Promouvoir un système financier plus résilient | 21 |
| SECTION 2 – AMÉLIORER LE RAPPORT COÛTS-EFFICACITÉ POUR LES ENTREPRISES | 22 |
| 2.1 – Améliorer le rapport coût-efficacité pour les entreprises grâce à l'uniformisation des obligations d'information | 22 |
| 2.2 – Améliorer l'efficacité en s'alignant sur les normes internationales | 23 |
| SECTION 3 – PERMETTRE AUX PAYS D'ACCÉDER À D'AUTRES AVANTAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION DU RÉFÉRENTIEL MONDIAL D'INFORMATIONS FINANCIÈRES À FOURNIR EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ, LE CAS ÉCHÉANT | 25 |
| 3.1 – Améliorer l'architecture des marchés financiers, y compris l'architecture de la finance durable | 25 |
| 3.2 – « Approche modulaire » : les pays peuvent choisir de s'appuyer sur le référentiel mondial pour atteindre leurs propres objectifs en matière d'informations à fournir tout en continuant à bénéficier des avantages du référentiel mondial | 28 |
| 3.3 – Améliorer la compétitivité du commerce mondial tout au long de la chaîne d'approvisionnement | 29 |
| 3.4 – Soutenir des objectifs politiques nationaux et internationaux plus larges | 30 |
| SECTION 4 – LE PARCOURS VERS L'ADOPTION OU AUTRE UTILISATION DES NORMES DE L'ISSB | 32 |
| ANNEXE – RÉFÉRENCES | 33 |

INTRODUCTION

La création de l'ISSB a marqué une étape importante dans le cadre de l'effort mondial visant à améliorer les informations financières à fournir en lien avec la durabilité et destinées aux marchés financiers. Depuis la publication des normes IFRS S1 et IFRS S2 en juin 2023, l'ISSB a réalisé des progrès significatifs en vue d'établir les normes ISSB comme référentiel mondial pour les entreprises cherchant à fournir des informations financièrement significatives aux investisseurs d'une manière cohérente et comparable.

Dans le cadre de son Programme de mise en œuvre réglementaire (*Regulatory Implementation Programme*), la Fondation s'est engagée à développer :

- des outils et des ressources pour soutenir les décisions des pays qui envisagent d'adopter ou d'utiliser les normes de l'ISSB ; et
- des documents qui aident les pays à suivre un raisonnement clair aux fins d'une prise de décision concernant l'adoption des normes de l'ISSB.

Elle a entrepris ce soutien, en effectuant, à la base, une analyse documentaire détaillée des motifs d'adoption exposés par les pays dans leurs manuels de politique, leurs feuilles de route pour l'adoption des normes et leurs documents de consultation, ainsi que par les organisations internationales dans leurs papiers et directives. La Fondation a également organisé une table ronde en mars 2025 afin d'évaluer ces résultats et de recueillir des informations supplémentaires auprès d'un groupe d'organisations intéressées par l'adoption des normes de l'ISSB, notamment :

- l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) ;
- les banques et agences multilatérales de développement ;
- les agences de développement ;
- les organismes comptables ; et
- les investisseurs.

Ce document rassemble les résultats de l'analyse documentaire et de la table ronde. Les points de vue des pays sont inclus sous forme d'exemples et d'extraits de consultations et de feuilles de route tout au long du présent document pour illustrer les motifs ou considérations fréquemment cités pour justifier l'adoption des normes. En offrant un aperçu des avantages stratégiques liés à l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB, ce document vise à soutenir les pays dans leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- élaborer des régimes efficaces et efficents en matière d'informations à fournir liées à la durabilité, adaptés à leurs besoins et objectifs spécifiques ; et
- contribuer à l'élaboration d'informations cohérentes et comparables à l'échelle mondiale pour les marchés de capitaux.

Contexte – Les normes de l'ISSB, référentiel mondial en matière d'informations à fournir en lien avec la durabilité

L'ISSB a été créé en novembre 2021 en réponse aux appels urgents des investisseurs, des autorités de réglementation et des décideurs politiques. Ces parties prenantes ont souligné l'importance de disposer d'informations plus cohérentes, plus rigoureuses et plus utiles à la prise de décision, qui leur permettraient de comprendre, d'évaluer et de chiffrer les possibilités et risques liés à la durabilité des entreprises.

Les décideurs politiques et les autorités de réglementation à l'échelle mondiale, tels que l'OICV, le Conseil de stabilité financière (CSF), le G7 et le G20, ont souligné que la fourniture d'informations financières liées à la durabilité de haute qualité contribuerait de manière essentielle au bon fonctionnement des marchés de capitaux, en renforçant la confiance, la résilience, la transparence et la responsabilité.

Dans son rapport sur la finance durable et le rôle des autorités de réglementation de valeurs mobilières et de l'OICV (*Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*) de 2020, l'OICV a déclaré que²:

les autorités de réglementation de valeurs mobilières peuvent contribuer à cette transition vers des investissements et une économie durables, en encourageant par exemple la transparence des marchés moyennant la publication d'informations importantes [environnementales, sociales et de gouvernance] qui permettent aux acteurs du marché d'identifier et d'évaluer les possibilités et risques liés à la durabilité. Les informations sur l'exposition des entreprises individuelles aux possibilités et risques et sur leurs stratégies pour y faire face peuvent être importantes pour la décision d'investissement. L'accès à ces informations, lorsqu'elles sont significatives, est fondamental pour la protection des investisseurs, la gestion efficace des risques et la transparence et le bon fonctionnement des marchés de capitaux.

De même, le CSF a déclaré en 2021 que³:

la capacité à gérer les risques [liés aux changements climatiques] dépend de données fiables provenant de diverses sources, notamment de sources scientifiques et officielles, ainsi que des informations fournies par les entreprises. Des informations fournies par les entreprises de qualité permettent aux acteurs du marché de prendre des décisions plus éclairées ... et aident les autorités financières à mieux évaluer la résilience des établissements financiers et du système financier dans son ensemble face aux risques liés aux changements climatiques.

L'un des principaux objectifs de la création de l'ISSB était de remédier au manque de coordination entre les cadres, normes et exigences liés à la durabilité qui existaient sur la base du volontariat (véritable charabia administratif), et ajoutaient des coûts, de la complexité et des risques pour les investisseurs et les entreprises. L'ISSB a donc été créé pour fournir un ensemble de normes mondiales d'informations à fournir en lien avec la durabilité qui répondent aux besoins des marchés de capitaux, soient efficaces en rapport à leur coût d'application, utiles à la prise de décision, et s'appuient sur les informations de marché, et qui, sous réserve des décisions des autorités territoriales, puissent constituer la base des obligations d'information à l'échelle mondiale.

En juin 2023, l'ISSB a donc publié ses premières normes : IFRS S1 et IFRS S2. Les normes de l'ISSB aident les entreprises à passer d'une publication volontaire d'informations sur la durabilité à un régime dans lequel les entreprises fournissent obligatoirement des informations financières liées à la durabilité, conformément à des normes acceptées à l'échelle mondiale, dans le respect des cadres juridiques et réglementaires des pays qui reflètent les décisions souveraines.

Dans le cadre de son Analyse des effets des normes IFRS S1 – Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 – Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (Effects Analysis on IFRS S1 General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information and IFRS S2 Climate-related Disclosures), l'ISSB a conclu à un rapport coûts-avantages de la mise en œuvre de ces normes favorable, sur la base des commentaires issus de la consultation publique sur les exposés-sondages des normes IFRS S1 et IFRS S2. L'ISSB a également reconnu que la transition vers l'adoption des normes de l'ISSB impliquera des défis de mise en œuvre qui varieront inévitablement en fonction de l'état de préparation de l'entreprise, de sa situation spécifique et des circonstances affectant le pays dans lequel elle opère.

De même, sur la base des réactions aux exposés-sondages et des échanges continus avec les principales parties prenantes, l'ISSB a également reconnu que la conformité d'un pays à un cadre de référence mondial pouvait être un facteur important pour influencer la confiance des fournisseurs de capitaux dans le marché financier d'un pays. Cette conformité peut également influer sur la confiance accordée à la fiabilité du cadre réglementaire d'un pays et son respect des principes, normes et meilleures pratiques internationales.

2 OICV, *Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*, IOSCO, 2020, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD652.pdf>.

3 CSF, *FSB Roadmap for Addressing Climate-Related Financial Risks*, FSB, 2021, page 1, <https://www.fsb.org/uploads/P070721-2.pdf>.

Après un examen indépendant et exhaustif, l'OICV a approuvé les normes IFRS S1 et IFRS S2 ([endorsed IFRS S1 and IFRS S2](#)) en juillet 2023, concluant qu'elles étaient « appropriées pour servir de cadre mondial aux marchés de capitaux ».⁴ L'OICV a appelé ses 130 pays membres à envisager des moyens d'adopter, d'appliquer ou de s'informer de toute autre manière sur les normes de l'ISSB dans le cadre de leurs dispositions juridictionnelles, en encourageant à la fois l'application obligatoire et l'utilisation volontaire.

Depuis les premières publications, l'adoption des normes de l'ISSB a pris une ampleur considérable dans le monde entier, ce qui fait d'elles une référence mondiale pour les marchés de capitaux. Ces progrès sont démontrés par la première série de profils et fiches pays ([jurisdictional profiles and snapshots](#)) publiés en juin 2025. La plupart des pays qui ont pris des mesures en vue de l'adoption des normes visent une approche qui adopte pleinement ou s'aligne étroitement sur les normes de l'ISSB.

Étude de cas – Nécessité de prendre en compte les raisons des différents pays pour adopter les normes

L'examen par un pays de l'opportunité d'adopter ou d'utiliser les normes de l'ISSB peut comporter plusieurs phases, comme indiqué dans le Programme de mise en œuvre réglementaire ([Regulatory Implementation Programme Outline](#)) de la Fondation. Ces phases sont les suivantes :

- se familiariser avec les normes de l'ISSB ;
- évaluer l'opportunité d'adopter les normes et prendre en compte le degré de préparation du marché à cet égard ;
- élaborer une feuille de route à cet effet ; et
- exécuter la feuille de route en introduisant progressivement des obligations d'information à fournir en lien avec la durabilité.

La détermination de raisons claires justifiant l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB est au cœur de la phase d'étude. Dans cette phase, les autorités territoriales abordent l'objectif politique, ou « le pourquoi », qui motive la prise en compte des informations à fournir en lien avec la durabilité dans leurs cadres réglementaires. Les raisons avancées permettent également d'orienter les activités et les décisions des pays et d'obtenir le soutien des acteurs du marché lors de la « phase d'élaboration » de la feuille de route. Un raisonnement soigneusement articulé guidera les décisions d'un pays (« comment », « qui », « quoi » et « quand ») eu égard à l'adoption des normes. Certaines décisions découlent nécessairement du résultat final qu'un pays cherche à obtenir en adoptant ou en utilisant les normes ISSB : par exemple, les décisions concernant les entreprises déclarantes qui seront autorisées ou tenues d'appliquer les normes ISSB (« qui ») ou les obligations d'information spécifiques qui s'appliqueront aux entreprises déclarantes (« quoi »). Un raisonnement clair permettra également de déterminer quelles autorités réglementaires doivent être directement impliquées dans le processus d'adoption et quelles autres parties prenantes doivent être consultées.

Comme l'ont fait remarquer les participants à la table ronde de mars 2025, un pays aura généralement plus d'une raison valable d'envisager des obligations d'information liées à la durabilité. Les autorités réglementaires compétentes au sein d'un pays peuvent également poursuivre des objectifs politiques différents. Une évaluation et une communication soigneuses des considérations et avantages clés ainsi que des relations entre plusieurs objectifs politiques peuvent aider à identifier les différentes logiques et perspectives et à dégager un consensus sur une approche pays globale et cohérente. Des efforts coordonnés entre les organes politiques et réglementaires concernés ont plus de chances de déboucher sur des propositions réglementaires cohérentes qui uniformisent les exigences, évitent les chevauchements et apportent les avantages escomptés.

4 OICV, *IOSCO endorsement of the ISSB Standards for sustainability-related disclosures*, IOSCO, 2023, page 1, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD741-Endorsement-Decision.pdf>.

En outre, étant donné que toute nouvelle obligation d'information est susceptible d'entraîner un coût pour les entreprises déclarantes, il est essentiel que les autorités réglementaires soient en mesure d'articuler et de communiquer les avantages correspondants et le rapport coûts/bénéfices, à la fois dans un premier temps et sur une base continue. (Voir le schéma 1 – Domaines couramment cités comme bénéficiant de l'adoption ou d'une autre utilisation des normes de l'ISSB, sur la base des preuves et contributions apportées par les pays.) La présentation claire des avantages de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB ne constitue pas seulement une bonne pratique, mais contribue également à susciter le soutien et l'adhésion des principales parties prenantes. Ce soutien est essentiel pour garantir une mise en œuvre réussie des modifications réglementaires proposées. Il ressort de la table ronde que la clarté des motifs justifiant l'adoption est également essentielle pour l'examen et l'évaluation de l'effet et du niveau d'efficacité des décisions réglementaires par un pays après leur mise en œuvre.

Comme l'indique la section 1.1 du premier guide à l'intention des pays pour l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB (*Inaugural Jurisdictional Guide for the adoption or other use of ISSB Standards*), (le « Guide à l'intention des pays »), la décision d'adopter ou d'utiliser les normes de l'ISSB est une décision souveraine. Chaque pays peut et doit faire ce choix en fonction de sa propre situation et de son degré de préparation, tout en tenant compte des avantages de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB. Les raisons avancées par un pays peuvent dépendre de divers facteurs économiques, financiers, géographiques ou institutionnels – par exemple, le degré de développement de son économie, de son marché de capitaux ou de son système financier, le degré d'intégration économique ou financière avec d'autres pays (au niveau régional ou mondial), ou d'autres politiques ou engagements pertinents liés à la durabilité.

Il est important de noter qu'en évaluant l'opportunité d'adopter ou d'utiliser autrement les normes de l'ISSB, un pays peut être amené à considérer d'autres caractéristiques complémentaires, interdépendantes ou habilitantes de l'architecture de ses marchés financiers afin de tirer pleinement parti des avantages des normes en question. Il s'agit notamment de renforcer la capacité du marché à mettre en œuvre avec succès les mesures convenues.

Les normes de l'ISSB sont conçues pour aider les entreprises à fournir des informations en lien avec la durabilité qui répondent aux besoins d'information des principaux utilisateurs des rapports financiers à usage général.⁵ Elles visent également à soutenir la publication d'informations cohérentes et comparables afin d'aider les investisseurs à comprendre, à évaluer et à chiffrer les possibilités et risques liés à la durabilité, et à comprendre les stratégies, les pratiques et la gestion des risques des entités en matière de durabilité.

En conséquence, le Guide à l'intention des pays a mis l'accent sur des raisons liées au fonctionnement et au développement des marchés de capitaux. En raison de l'ampleur des questions à examiner, les décideurs politiques représentant les différentes fonctions du gouvernement pourraient être amenés à se réunir avec les autorités de réglementation afin de définir les raisons justifiant l'adoption des normes à l'échelle de l'ensemble du pays et d'obtenir la contribution des parties prenantes dans l'ensemble de l'économie.

D'après les publications des organismes internationaux, des autorités juridictionnelles et des participants aux tables rondes, les trois domaines les plus souvent cités comme bénéficiant de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB sont les suivants :

- renforcer les marchés de capitaux en éclairant la prise de décision des investisseurs en matière d'allocation de capital ;
- améliorer le rapport coûts-efficacité pour les entreprises ; et
- permettre aux pays d'accéder à d'autres avantages résultant de l'utilisation du référentiel mondial d'informations financières à fournir en lien avec la durabilité, le cas échéant.

Le schéma 1 donne un aperçu de ces trois domaines et de leurs sous-composantes. Le reste de ce document explore plus en profondeur ces domaines et les bénéfices qu'ils tirent de l'adoption de ces normes.

5 La norme IFRS S1 définit les rapports financiers à usage général comme des « rapports qui fournissent des informations financières relatives à l'entité déclarante et utiles aux principaux utilisateurs aux fins de leur prise de décisions quant aux ressources à fournir à l'entité en question. Il s'agit notamment de décisions concernant : (a) l'achat, la vente ou la conservation d'instruments de capitaux propres et d'emprunt, (b) l'octroi ou la vente de prêts et d'autres formes de crédit, (c) l'exercice de droits de vote ou de quelque autre influence sur les interventions de la direction de l'entité qui touchent l'utilisation des ressources économiques de l'entité. Les rapports financiers à usage général englobent, sans s'y limiter, les états financiers à usage général de l'entité et ses informations financières à fournir en lien avec la durabilité. »

SECTION 1 – RENFORCER LES MARCHÉS DE CAPITAUX EN ÉCLAIRANT LA PRISE DE DÉCISION DES INVESTISSEURS EN MATIÈRE D’ALLOCATION DE CAPITAL

Les publications des autorités territoriales et des organismes internationaux citent systématiquement l’introduction d’obligations d’information fondées sur des normes internationales comme un moyen d’améliorer la fiabilité, la cohérence et la comparabilité des informations pour les marchés de capitaux.

Elles soulignent l’importance croissante pour les entreprises de fournir aux investisseurs, créanciers, prêteurs et autres utilisateurs de rapports financiers à usage général des informations financières significatives plus transparentes sur les possibilités et risques liés à la durabilité. De même, les participants à la table ronde ont souligné la nécessité d’aider les investisseurs à accéder à des informations centrées sur l’investisseur afin d’étayer leurs décisions en matière d’allocation de capital.

Le renforcement de la transparence permet aux investisseurs **d’évaluer plus précisément les effets des possibilités et risques liés à la durabilité sur les perspectives d’une entreprise**. L’amélioration du chiffrage de ces possibilités et risques permet de prendre des décisions plus éclairées en matière d’investissement et d’allocation du capital.

Des décisions plus éclairées contribuent, à leur tour, au **développement des marchés de capitaux d’un pays en facilitant l’accès au capital, en réduisant le coût du capital et en encourageant les investissements directs étrangers**. L’amélioration de la transparence renforce également l’intégrité du marché, la confiance des participants au marché et contribue à la protection des investisseurs, tout en **atténuant le greenwashing**, pratique à travers laquelle une entreprise donne une image faussement écologique de ses produits et services aux parties prenantes.

L’ensemble de ces avantages contribue à renforcer la **résilience du système financier**.

Chacun de ces avantages pour les marchés de capitaux est examiné dans les sections suivantes.

1.1 – Le renforcement de la transparence permet une prise de décisions d’investissement plus éclairée grâce à une évaluation et un chiffrage plus précis des possibilités et risques

Le rôle des normes de l’ISSB dans leur aide aux entreprises pour fournir des informations fiables, cohérentes et comparables sur les possibilités et risques liés à la durabilité, est au cœur de la logique de renforcement des marchés de capitaux. Ces informations à fournir éclairent les décisions d’investissement des investisseurs, des prêteurs et des autres utilisateurs des rapports financiers à usage général.

Un pays qui introduit l’obligation pour les entreprises de publier des informations financières significatives liées à la durabilité conformément aux normes de l’ISSB aide les fournisseurs de capitaux à accéder à des informations de haute qualité et utiles à la prise de décision. Ces informations leur permettent de mieux comprendre, d’évaluer et de chiffrer les possibilités et risques liés à la durabilité. Cet avantage fondamental sous-tend d’autres éléments servant à justifier le renforcement des marchés de capitaux en adoptant ou en utilisant autrement les normes de l’ISSB.

Dans son Rapport sur les informations liées à la durabilité fournies par les émetteurs (*Report on Sustainability-related Issuer Disclosures*) de 2021, l’OICV a souligné que l’un des principaux objectifs d’une norme d’information cohérente à l’échelle mondiale devrait viser à « faciliter une évaluation efficace des possibilités et risques liés à la durabilité pour les émetteurs et les marchés, afin de permettre des décisions d’allocation de capital plus éclairées ».⁶ De même, le CSF a déclaré dans sa Feuille de route du CSF pour faire face aux risques financiers liés au changement climatique (*FSB Roadmap for Addressing Climate-related Financial Risks*) de 2021, que « des informations de qualité sur les entreprises permettent aux acteurs du marché de prendre des décisions plus éclairées, notamment en ce qui concerne l’évaluation et l’allocation du capital ».⁷

6 OICV, *Report on Sustainability-related Issuer Disclosures*, IOSCO, 2021, page 32, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD678.pdf>.

7 CSF, *FSB Roadmap for Addressing Climate-Related Financial Risks*, FSB, 2021, page 1, [P070721-2.pdf](https://www.fsb-tc.org/2021/07/07/0721-2.pdf).

Dans son analyse et son engagement, la Fondation a identifié trois domaines principaux dans lesquels des informations fiables, cohérentes et comparables sur la durabilité peuvent apporter des avantages : **améliorer la transparence et la responsabilité, éclairer les décisions d'allocation de capital des investisseurs et soutenir la prise de décision stratégique.**

Renforcer la transparence pour les entités ayant une obligation d'information

Plusieurs autorités de réglementation, organisations internationales et participants à la table ronde ont souligné le rôle joué par les normes de l'ISSB dans l'amélioration de la transparence pour les entités ayant une obligation d'information. Grâce à une évaluation plus précise des possibilités et risques, les investisseurs peuvent prendre des décisions plus éclairées sur les risques, les opportunités et les financements potentiels. Ces décisions, à leur tour, renforcent la confiance dans les marchés financiers. De même, la transparence des établissements financiers accroît la confiance dans les marchés financiers.

La Méthodologie d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs et des principes de l'OICV en matière de réglementation des valeurs mobilières (*Methodology for Assessing Implementation of the IOSCO Objectives and Principles of Securities Regulation*) de l'OICV reprend les normes internationales de réglementation, de surveillance et d'application qui constituent la base de l'évaluation du secteur des valeurs mobilières dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Selon ces objectifs et principes, si les entreprises divulguent pleinement les informations importantes pour la prise de décision des investisseurs, ces derniers sont mieux à même d'évaluer les risques et les bénéfices potentiels de leurs investissements et, par conséquent, de protéger leurs propres intérêts (Principe 16).⁹

Dans sa déclaration d'approbation (*endorsement statement*), l'OICV a noté que les normes de l'ISSB sont adaptées à la publication « d'informations financières liées à la durabilité dans le cadre de la levée et de la négociation de capitaux et pour aider les marchés financiers intégrés au niveau mondial à évaluer avec précision les possibilités et les risques liés à la durabilité ».¹⁰ La déclaration d'approbation de l'OICV souligne l'importance de fournir des informations cohérentes et de haute qualité aux investisseurs afin qu'ils disposent des éléments nécessaires à la prise de décision. Ces informations à fournir permettent aux investisseurs d'évaluer efficacement la manière dont les possibilités et risques liés à la durabilité pourraient raisonnablement affecter les flux de trésorerie des entreprises, leur accès au financement ou leur coût du capital à court, moyen ou long terme.

8 OICV, *Methodology for Assessing Implementation of the IOSCO Objectives and Principles of Securities Regulation*, IOSCO, 2017, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD562.pdf>.

9 Comme indiqué dans la *Méthodologie d'évaluation de la mise en œuvre des objectifs et principes de l'OICV en matière de réglementation des valeurs mobilières*, le principe 16 de l'OICV exige la prise en compte de l'adéquation, de l'exactitude et du caractère opportun des informations financières et non financières, ainsi que de la communication des risques qui sont importants pour les décisions des investisseurs.

10 OICV, *IOSCO endorses the ISSB's Sustainability-related Financial Disclosures Standards*, IOSCO, 2023, page 1, <https://www.iosco.org/news/pdf/IOSCONEWS703.pdf>.

Points de vue des pays

Brésil : dans les considérants de la résolution d'octobre 2023 de la Commission brésilienne des valeurs mobilières (CVM) sur son approche en matière de préparation et de publication d'informations liées à la durabilité, basée sur les normes de l'ISSB, il est indiqué que : « l'objectif est de donner de la visibilité et de la prévisibilité aux agents du marché ».¹¹

Costa Rica : la circulaire de l'Institute of Public Accountants of Costa Rica adoptant les normes de l'ISSB stipule que :¹²

il est nécessaire de maintenir une approche globale, cohérente et logique en ce qui concerne les réglementations comptables et financières, y compris les normes de durabilité publiées par l'ISSB. Elles représentent en effet une source d'informations financières complètes essentielles permettant de favoriser une prise de décision appropriée, de mesurer les risques et d'effectuer des comparaisons à l'échelle mondiale pour les utilisateurs.

Jordanie : la politique de la Bourse d'Amman (Amman Stock Exchange ou ASE) en matière d'informations à fournir en lien avec les changements climatiques stipule que :¹³

le changement climatique présente des possibilités et risques significatifs pour les entreprises et l'économie en général. En conséquence, les investisseurs, les autorités de réglementation et les autres parties prenantes exigent de plus en plus des informations transparentes, fiables et comparables sur le changement climatique pour prendre des décisions éclairées.

Malaisie : en Malaisie, le *National Sustainability Reporting Framework*, (NSRF) rapporte que les normes de l'ISSB :¹⁴

offrent un cadre permettant aux entreprises de fournir des informations fiables, utiles à la prise de décision et comparables à l'échelle mondiale en matière de durabilité. En adoptant ces normes, la Malaisie vise à renforcer la transparence, la responsabilité et la confiance dans les entreprises.

Royaume-Uni : la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni rapporte dans sa 45^e édition du *Primary Market Bulletin* :¹⁵

qu'elle se félicite de la publication des [normes de l'ISSB] qui fournissent, pour la première fois, une norme mondiale pour les informations à fournir en lien avec la durabilité par les entreprises. La FCA estime que la publication d'informations sur la durabilité cohérentes, comparables et utiles à l'échelle internationale, améliorera la transparence des activités des émetteurs. Les investisseurs disposeront ainsi des informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions en matière de transactions, de risque et d'allocation de capital.

11 Résolution du CVM n°193, du 20 octobre 2023, (Brésil), 2023, page 2, <https://www.gov.br/cvm/en/foreign-investors/regulation-files/ResolutionCVM193.pdf>.

12 Institute of Public Accountants of Costa Rica (CCPA), *Adoption of International Financial Reporting Standards Related to Sustainability*, CCPA, 2023, page 9, <https://ccpa.or.cr/wp-content/themes/maximus/pdf/normativa-vigente/circulares-vigentes/Circular%2033-2023.pdf>.

13 Bourse d'Amman (ASE), *Amman Stock Exchange Climate-Related Disclosure Policy*, ASE, 2025, page 1, <https://www.ase.com.jo/sites/default/files/2025-02/Disclosure%20Policy.pdf>.

14 Advisory Committee on Sustainability Reporting (ACSR), *National Sustainability Reporting Framework*, ACSR, 2024, page 5 <https://www.sc.com.my/api/documentms/download.ashx?id=e98c3900-7b35-4cf5-a07d-fd17acf8734e>.

15 Financial Conduct Authority (FCA), *Primary Market Bulletin* 45, FCA, 2023, <https://www.fca.org.uk/publications/newsletters/primary-market-bulletin-45>.

Éclairer les décisions d'allocation de capital des investisseurs

La reconnaissance croissante des possibilités et risques financiers associés aux changements climatiques et à d'autres questions de durabilité a entraîné une augmentation de la demande d'informations de haute qualité et utiles à la prise de décision, afin d'éclairer les décisions des investisseurs en matière d'allocation de capital. L'engagement et l'analyse menés par la Fondation ont permis d'identifier de nombreuses références quant au rôle des cadres mondiaux d'informations à fournir dans le soutien apporté au fonctionnement des marchés de capitaux et dans la prévention de l'évaluation erronée des actifs et de la répartition inadéquate du capital.

Ces considérations sont au cœur du rapport sur la finance durable et le rôle des autorités de réglementation de valeurs mobilières et de l'OICV (*Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*) de l'OICV de 2020 qui a conduit au lancement des travaux de l'OICV sur la communication des informations liées à la durabilité et, en fin de compte, à l'appel de l'OICV lancé en faveur de la création de l'ISSB. Dans son rapport, l'OICV observe que :¹⁶

les informations sur l'exposition des entreprises individuelles aux possibilités et risques et sur leurs stratégies pour y faire face peuvent être importantes pour les décisions d'investissement. L'accès à ces informations, lorsqu'elles sont importantes, est fondamental pour la protection des investisseurs, la gestion efficace des risques, la transparence et le bon fonctionnement des marchés de capitaux et, en fin de compte, pour une allocation efficace des ressources dans leur économie. C'est pourquoi il est important que les émetteurs publient des [informations] importantes sur les critères ESG afin de faciliter le processus décisionnel des acteurs du marché.

Points de vue des pays

Australie : La Direction générale du Trésor australienne a déclaré que :¹⁷

pour débloquer les investissements aux fins de la réduction des émissions carbone et de l'exposition aux risques climatiques, les entreprises et les investisseurs doivent comprendre et évaluer les opportunités et les risques liés au changement climatique. Une mauvaise compréhension par les investisseurs des possibilités et risques liés aux changements climatiques pourrait conduire à une allocation inefficace du capital.

Brésil : dans les considérants de sa résolution d'octobre 2023 sur son approche en matière de préparation et publication d'informations financières, basée sur les normes de l'ISSB, la CVM insiste sur :¹⁸

l'importance et la nécessité d'harmoniser les pratiques brésiliennes avec les pratiques internationales en matière d'informations à fournir sur la durabilité, en améliorant la transparence, la fiabilité, la cohérence et la comparabilité de ces informations, afin de permettre aux entreprises brésiliennes d'accéder aux sources de financement internationales et à la construction d'un environnement d'interopérabilité international ; [et] l'urgence d'établir des mesures pour assurer la transparence des possibilités et risques liés à la durabilité qui affectent les entités sur le marché de capitaux, afin de contribuer au développement d'une économie durable et régénératrice.

¹⁶ OICV, *Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*, IOSCO, 2020, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD652.pdf>.

¹⁷ Le gouvernement australien (Direction générale du Trésor), *Policy Impact Analysis-Climate-related financial disclosures*, the Australian Government (the Treasury), 2023, page 5, <https://treasury.gov.au/sites/default/files/2024-01/c2024-466491-pia.pdf>.

¹⁸ Résolution du CVM n°193, en date du 20 octobre 2023, (Brésil), <https://www.gov.br/cvm/en/foreign-investors/regulation-files/ResolutionCVM193.pdf>.

Canada : dans sa *Proposition de plan stratégique 2025-2028*, le Conseil canadien des normes de durabilité (CSSB) note que :¹⁹

les [normes canadiennes d'informations sur la durabilité] s'alignent sur les normes de référence mondiales de l'ISSB. Ces normes fondamentales visent à garantir que les acteurs des marchés financiers disposent des informations nécessaires pour prendre des décisions en matière d'allocation de capital.

RAS de Hong Kong : le gouvernement de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong a noté que :²⁰

les investisseurs demandent clairement à Hong Kong de s'aligner intégralement sur les normes de l'ISSB afin de rester compétitifs et de maintenir le statut de Hong Kong en tant que centre financier international. Étant donné que les normes de l'ISSB [établissent] le référentiel mondial en matière d'informations sur la durabilité, il est impératif que Hong Kong respecte les exigences dudit référentiel afin de fournir aux investisseurs mondiaux des informations cohérentes et comparables à des fins d'allocation de capital.

Singapour : le Sustainability Reporting Advisory Committee, qui comprend notamment la Bourse de Singapour et la Singapore Accounting and Corporate Reporting Authority, a souligné que :²¹

les informations à fournir comportent les données nécessaires pour permettre aux investisseurs et aux prêteurs d'évaluer comment le changement climatique affecte les perspectives des entreprises et facilite l'allocation des capitaux.

Rwanda : la feuille de route publiée par l'Institut des experts-comptables du Rwanda (ICPAR) souligne que :²²

le Rwanda, dans le cadre de son engagement en faveur de la durabilité, reconnaît la nécessité de mettre en œuvre ces normes afin d'encourager la responsabilité et d'améliorer la transparence de ses entreprises. L'adoption des [normes de l'ISSB] devrait contribuer à : renforcer la confiance des investisseurs. Les investisseurs internationaux exigent de plus en plus souvent des informations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) normalisées avant d'engager des capitaux dans des marchés émergents tels que le Rwanda.

De même, de nombreux investisseurs ont souligné, à la fois lors de la table ronde et dans le cadre de leurs échanges avec l'ISSB, qu'ils valorisent le fait que les normes IFRS S1 et IFRS S2 mettent l'accent sur l'investisseur. Ces investisseurs ont noté que les possibilités et risques liés à la durabilité influençaient déjà leurs décisions d'investissement, mais que le capital était probablement mal réparti en raison d'informations encore incomplètes. Les pays qui exigent la publication d'informations importantes sur les possibilités et risques liés à la durabilité peuvent mieux répondre aux besoins d'information des investisseurs, améliorant ainsi le potentiel d'allocation efficace de capital aux entités nationales.

19 Conseil canadien des normes de durabilité (CSSB), *Proposed 2025-2028 Strategic Plan Consultation*, CSSB, 2025, page 9, <https://www.frascanada.ca/en/cssb/about/strategic-plan>.

20 Gouvernement de la RAS de Hong Kong, *Roadmap on Sustainability Disclosure in Hong Kong : Ambition, Assurance, Enablement*, The Government of the Hong Kong SAR, 2024, page 11, https://www.fsb.gov.hk/fsb/en/publication/report/docs/FSTB_Roadmap2024_eBooklet_EN.pdf.

21 Sustainability Reporting Advisory Committee (SRAC), *Turning Climate Ambition into Action in Singapore - Recommendations by the Sustainability Reporting Advisory Committee*, SRAC, 2023, page 2, <https://api2.sgx.com/sites/default/files/2023-07/Consultation%20Paper-Recommendations%20by%20SRAC.pdf>.

22 Institut des experts-comptables du Rwanda (ICPAR), *IFRS Sustainability Disclosure Standards Rwandan [Draft] Adoption Roadmap*, ICPAR, 2025, pages 5 et 10, <https://icparwanda.com/wp-content/uploads/2025/02/ICPAR-Draft-Adoption-Roadmap-for-public-comments.pdf>.

Faciliter la compréhension de la stratégie et de la gestion des risques

Les normes de l'ISSB facilitent la compréhension des investisseurs au regard de la stratégie d'une entité en matière de gestion des possibilités et risques liés à la durabilité, ainsi que de son profil de risque global et de ses processus de gestion des risques. Les discussions avec les investisseurs ont conclu à une amélioration de la compréhension des possibilités et risques lorsque les entreprises :

- s'assurent que leurs informations se concentrent sur ce qui est vraiment important au regard de leurs perspectives ; et
- mettent à jour leurs informations au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles informations liées à la durabilité plus significatives.

Points de vue des pays

RAS de Hong Kong : le gouvernement de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong a noté que :²³

l'intégration active des considérations de durabilité dans les activités commerciales de ces entreprises influencera positivement le comportement des entreprises et réduira efficacement les émissions de carbone, ce qui fera progresser les efforts mondiaux en matière de durabilité dans la lutte contre le changement climatique. Les normes de Hong Kong serviront également de catalyseur pour les grandes [entités ayant des obligations d'information] afin qu'elles fassent part de leurs efforts en matière de durabilité à leurs investisseurs et à leurs parties prenantes.

Royaume-Uni : le ministère britannique des Affaires et du Commerce a noté, dans le cadre de la compréhension des avantages que présentent les normes britanniques d'information sur la durabilité, que :²⁴

pour les entités qui utilisent les normes, on s'attend à ce qu'une meilleure connaissance des possibilités et risques liés à la durabilité à moyen et long terme leur permette de développer des stratégies plus efficaces et innovantes pour améliorer à la fois les résultats liés à la durabilité et la performance de l'entreprise.

1.2 – Soutenir le développement des marchés de capitaux d'un pays en facilitant l'accès au capital, en réduisant le coût du capital et en encourageant les investissements directs étrangers

Les avantages de la transparence peuvent également contribuer à soutenir le développement des marchés de capitaux d'un pays. Les implications potentielles de la publication d'informations liées à la durabilité pour les marchés de capitaux comprenaient parmi les principales raisons invoquées par l'OICV pour créer l'ISSB, reconnaissant que l'accès à l'information sur l'exposition des entreprises individuelles aux possibilités et risques et sur leurs stratégies pour y faire face, lorsqu'elles sont significatives, était fondamental pour assurer « la protection des investisseurs, une gestion efficace des risques et des marchés de capitaux transparents et performants et, en fin de compte, une allocation du capital efficace au sein de l'économie du pays ».²⁵

23 Gouvernement de la RAS de Hong Kong, *Roadmap on Sustainability Disclosure in Hong Kong : Ambition, Assurance, Enablement*, The Government of the Hong Kong SAR, 2024, page 14, https://www.fsb.gov.hk/fsb/en/publication/report/docs/FSTB_Roadmap2024_eBooklet_EN.pdf.

24 Ministère britannique des affaires et du commerce, *Exposure draft of UK Sustainability Reporting Standards : UK SRS S1 et UK SRS S2*, UK Department for Business & Trade, 2025, <https://www.gov.uk/government/consultations/exposure-drafts-uk-sustainability-reporting-standards/exposure-draft-of-uk-sustainability-reporting-standards-uk-srs-s1-and-uk-srs-s2>.

25 OICV, *Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*, IOSCO, 2020, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD652.pdf>.

Le soutien du développement et de la croissance du marché de capitaux d'un pays est un motif qui a été observé lors de nombreuses consultations, en particulier parmi les marchés émergents et les économies en développement (MEED). Dans les marchés de capitaux moins développés, les considérations importantes concernent souvent l'élargissement de la participation, la facilitation de l'accès au capital, la réduction du coût du capital et l'encouragement des investissements directs étrangers. Ces pays reconnaissent que les normes de l'ISSB peuvent contribuer à attirer les investissements étrangers et à renforcer leur intégration dans le système financier mondial (voir « Favoriser la protection des investisseurs et atténuer le greenwashing »).

La volonté de développer les marchés de capitaux en se basant sur l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB a également trouvé un écho auprès des participants à la table ronde.

Les participants ont par ailleurs observé que le profil du marché de capitaux d'un pays aura une incidence sur l'ampleur, la nature et la rapidité des avantages qu'elle pourra tirer de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB. Les éléments pertinents du profil du marché de capitaux sont les suivants :

- la taille et l'état des marchés ;
- le profil des acteurs du marché (par exemple, la participation internationale et la dépendance à l'égard des flux de capitaux internationaux, en particulier en provenance d'autres pays ou régions qui adoptent ou utilisent les normes de l'ISSB) ;
- les besoins et les attentes des investisseurs en ce qui concerne le respect des normes mondiales ; et
- le nombre et la taille des sociétés cotées en bourse et des autres entités ayant des obligations d'information.

Par exemple, dans les MEED, l'objectif principal sera souvent de maintenir et de renforcer la compétitivité du marché, d'améliorer son fonctionnement et d'attirer des capitaux et des sociétés cotées de l'étranger. En revanche, pour les petits MEED, l'alignement sur les normes mondiales en matière de « meilleures pratiques » peut améliorer leur accès au financement du développement et à d'autres formes de soutien dans ce domaine. Mais même si cette démarche est susceptible de contribuer à attirer l'investissement privé, c'est souvent pour l'accès au financement qu'elle sera le plus utile et pourra dans certains cas faire également partie des conditions requises pour l'accord de prêts ou subventions.

Le Guide à l'intention des pays souligne que l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB peut contribuer à réduire la décote attribuée au « pays » ou « marché ». Cette décote renvoie à une réduction perçue de l'attractivité d'une entreprise en matière d'investissement qui peut résulter du manque de familiarité ou de l'incertitude des investisseurs quant à la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des exigences locales en matière d'informations financières liées à la durabilité ou quant à leur alignement sur les normes internationales. Les consultations et les feuilles de route soulignent également qu'en soutenant la communication d'informations de haute qualité alignée sur les normes mondiales, un pays qui adopte ou utilise les normes de l'ISSB peut réduire l'incertitude, renforcer la confiance du marché et contribuer à réduire la prime de risque associée à des facteurs tels que le manque de transparence ou la qualité supposée des informations à fournir.

Les justifications des pays mettent généralement l'accent sur un ou plusieurs des trois principaux moyens par lesquels l'alignement des obligations d'information sur les normes internationales peut contribuer à améliorer la confiance des marchés et à soutenir le développement des marchés de capitaux d'un pays : **améliorer l'accès au capital, réduire le coût du capital et attirer les investissements directs étrangers.**

Améliorer l'accès au capital

L'alignement sur les normes et pratiques internationales peut renforcer la confiance dans la fiabilité et la comparabilité des informations, augmenter le nombre de participants au marché et attirer des capitaux étrangers sur le marché local.

Points de vue des pays

Nigeria : le Financial Reporting Council of Nigeria a déclaré que :²⁶

le Nigeria a adopté les normes de l'ISSB, car celles-ci constituent un référentiel mondial et sont des normes de haute qualité qui facilitent la publication d'informations relatives aux possibilités et risques liés à la durabilité auxquels une entité est confrontée. L'adoption de ces normes permettra d'uniformiser les informations en lien avec la durabilité et d'améliorer la comparabilité, ce qui pourrait débloquer les flux de capitaux vers le Nigeria.

Rwanda : la feuille de route publiée par l'ICPAR souligne que :²⁷

l'adoption des normes IFRS d'information sur la durabilité au Rwanda et dans la région améliore la transparence des entreprises en mettant l'accent sur les risques liés à la durabilité, y compris les impacts financiers du changement climatique et d'autres facteurs de stress liés à la durabilité. Contrairement aux initiatives plus larges en matière de durabilité, ces normes n'évaluent pas les efforts déployés par les entreprises dans ce domaine, mais fournissent aux investisseurs, aux prêteurs et aux décideurs politiques des informations claires et comparables sur la manière dont ces risques affectent les performances financières et les perspectives financières futures. Cela permet de réduire la prime de risque associée au manque de transparence, de garantir une allocation efficace du capital, de réduire l'incertitude et de renforcer la confiance du marché.

26 Financial Reporting Council of Nigeria (FRC), *Roadmap Report for Adoption of IFRS Sustainability Disclosure Standards in Nigeria*, FRC, 2024, page 15, <https://frcnigeria.gov.ng/wp-content/uploads/2024/07/FINAL-COPY-OF-SUSTAINABILITY-ROADMAP1.pdf>.

27 ICPAR, *IFRS Sustainability Disclosure Standards Rwandan [Draft] Adoption Roadmap*, ICPAR, 2025, page 5, <https://icparwanda.com/wp-content/uploads/2025/02/ICPAR-Draft-Adoption-Roadmap-for-public-comments.pdf>.

Réduction du coût du capital

En améliorant l'accès à des informations fiables et cohérentes pour toutes les parties prenantes et en renforçant la confiance des investisseurs, l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB peut contribuer à réduire le coût du capital pour les entreprises. L'accès à des informations de qualité, utiles à la prise de décision, et l'amélioration de la capacité des investisseurs à évaluer le profil de risque de leurs investissements peuvent conduire à une réduction de la prime de risque exigée par les investisseurs. Cette réduction peut à son tour faire baisser les coûts d'emprunt des entreprises et améliorer leur accès au capital.

Points de vue des pays

Australie : dans son rapport intitulé *Policy Impact Analysis*, la Direction générale du Trésor australienne a noté que :²⁸

lors de la consultation, la majorité des parties prenantes ont reconnu que les informations financières à fournir en lien avec les changements climatiques présentaient des avantages, en particulier pour les investisseurs qui auraient un meilleur accès à l'information, réduisant ainsi les coûts ainsi que le niveau de complexité et de confusion. Cela permettrait d'améliorer l'accès au capital ou de réduire la prime de risque sur le capital et également de mettre sur un pied d'égalité les entreprises qui communiquent ou non leurs informations.

Jordanie : La politique de l'ASE en matière d'informations à fournir en lien avec les changements climatiques observe que :²⁹

l'adoption des normes de l'ISSB peut contribuer à atténuer la « décote pays ou marché » qui résulte de l'incertitude des investisseurs quant à la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations requises. En s'alignant sur les normes internationales, les entreprises jordaniennes fourniront des informations comparables à l'échelle mondiale, ce qui renforcera la confiance des investisseurs et réduira potentiellement le coût du capital pour ces entreprises.

28 Le gouvernement australien (Direction générale du Trésor), *Policy Impact Analysis-Climate-related financial disclosures*, the Australian Government (the Treasury), 2023, page 16, <https://treasury.gov.au/sites/default/files/2024-01/c2024-466491-pia.pdf>.

29 ASE, *Amman Stock Exchange Climate-Related Disclosure Policy*, ASE, 2025, page 2, <https://www.ase.com.jo/sites/default/files/2025-02/Disclosure%20Policy.pdf>.

Attirer les investissements directs étrangers

L'alignement des exigences locales sur les normes internationales peut être un facteur clé pour attirer les investissements directs étrangers. En alignant la communication d'informations liées à la durabilité sur le référentiel mondial, les pays peuvent démontrer leur engagement en matière de transparence et de responsabilité, ce qui les rend plus attrayants pour les investisseurs internationaux. La fourniture d'informations fiables et comparables pour éclairer les décisions relatives à l'allocation de capital peut soutenir une croissance économique durable et garantir que le marché de capitaux d'un pays reste compétitif et attrayant pour les investisseurs mondiaux et les partenaires de développement.

Points de vue des pays

Brésil : dans les considérants de sa résolution d'octobre 2023, le CVM a noté :³⁰

l'importance et la nécessité d'harmoniser les pratiques brésiliennes avec les pratiques internationales en matière de publication d'informations liées à la durabilité, en améliorant la transparence, la fiabilité, la cohérence et la comparabilité de ces informations, afin de permettre aux entreprises nationales d'accéder à des sources de financement internationales et de créer un environnement d'interopérabilité international ...

Indonésie : de la même manière l'Institute of Indonesia Chartered Accountants a noté que :³¹

Les informations à fournir en lien avec la durabilité fondées sur les normes de l'ISSB sont essentielles pour les entreprises et les activités économiques nationales. Le marché de capitaux national, qui compte une proportion importante d'investisseurs étrangers, d'entreprises nationales à la recherche de financements internationaux et d'entreprises engagées dans le commerce international et national, exige que les informations sur la durabilité soient présentées dans des rapports alignés sur les normes de l'ISSB.

Ouganda : L'Institute of Certified Public Accountants of Uganda (ICPAU) a déclaré que l'adoption des normes de l'ISSB se justifiait notamment par les objectifs suivants :³²

améliorer l'accès des entités nationales aux marchés de capitaux étrangers et encourager les investissements directs étrangers, y compris l'accès au financement vert, afin de promouvoir une croissance économique durable ;

Les participants à la table ronde ont également souligné la nécessité d'un environnement favorable efficace pour tirer pleinement parti des normes de l'ISSB. Ces participants ont fait remarquer qu'avant d'introduire les normes de l'ISSB, les pays devraient peut-être avoir déjà établi ou introduit d'autres éléments de l'architecture nécessaire des marchés financiers et de la réglementation : par exemple, des marchés ouverts et transparents et des normes solides de gouvernance d'entreprise. Certains ont observé que la mise en place d'un système amélioré de gestion des finances publiques serait un point de départ pour de nombreux pays.

30 CVM, *Résolution n°193*, du 20 octobre 2023, (Brésil), 2023, page 1, <https://www.gov.br/cvm/en/foreign-investors/regulation-files/ResolutionCVM193.pdf>.

31 Institute of Indonesia Chartered Accountants (IAI), *Roadmap of Indonesian Sustainability Disclosure Standards*, IAI, 2024, page 7, https://web.iaiglobal.or.id/assets/files/file_sak/Roadmap%20SPK_English.pdf.

32 Institute of Certified Public Accountants of Uganda (ICPAU), *Roadmap for Adoption of Sustainability Disclosure Standards-Uganda*, ICPAU, 2025, page 18, <https://www.icpau.co.ug/sites/default/files/Resources/ICPAU%20Roadmap%20SEPT%202025.pdf>.

De même, un participant à la table ronde a mis ses interlocuteurs en garde contre le fait que les normes de l'ISSB ne pouvaient pas être considérées comme une solution miracle pour bénéficier de tous les avantages du développement des marchés de capitaux ; la communication est un pilier essentiel, mais représente seulement un élément de l'architecture globale. Ce point est également souligné par le FMI dans son rapport de 2021 sur le renforcement de l'architecture de l'information liée aux changements climatiques (*Strengthening the Climate Information Architecture*).³³ Ce rapport identifie les normes d'informations à fournir comme l'un des trois éléments constitutifs mondiaux pour « améliorer la confiance des marchés, préserver la stabilité financière et favoriser la finance durable » (voir la section « Renforcer l'architecture des marchés financiers, y compris l'architecture de la finance durable » (*Enhancing the financial market architecture, including the sustainable finance architecture*)).

Les participants à la table ronde ont observé que – en particulier pour les MEED – l'évaluation de l'environnement favorable peut être considérée comme faisant partie d'une évaluation plus large du « degré de préparation du marché », qui comprend également :

- tenir compte de la familiarité du pays avec la publication d'informations liée à la durabilité ; et
- évaluer la capacité de l'écosystème en place à soutenir la publication d'informations de qualité (par exemple, l'accès aux données et aux services professionnels, et le degré de préparation du pays pour s'aligner sur le plan réglementaire).

Une évaluation complète du degré de préparation du pays devrait éclairer les décisions des entités qui rédigent les informations et des autorités de réglementation sur les délais d'adoption et les allégements, ainsi que sur les besoins en matière de renforcement des capacités.

D'autres participants ont souligné le délai généralement long des changements législatifs et l'importance du contexte politique. Ces commentaires suggèrent que, même s'il peut être approprié d'introduire progressivement les exigences sur une longue période, les décideurs politiques et les autorités de réglementation devraient commencer à discuter des considérations internes et à évaluer le degré de préparation et la maturité du marché le plus tôt possible. Ces discussions et évaluations contribueront à faire en sorte que les décisions soient prises en temps utile et qu'une orientation claire soit donnée aux acteurs du marché dès le début du processus.

En accordant l'attention nécessaire à la création d'un environnement favorable, les autorités compétentes s'assurent que le rythme d'adoption des normes de l'ISSB correspond à la situation de leur pays et attendent que celui-ci soit prêt avant de s'engager dans le processus. Les participants à la table ronde ont observé que l'adoption des normes de l'ISSB sans mise en place d'un environnement favorable efficace peut s'avérer contre-productive. Cela peut conduire à la publication d'informations de mauvaise qualité, qui peuvent à leur tour susciter des critiques et défavoriser l'adhésion aux normes.

Ces observations soulignent l'importance de considérer les raisons justifiant l'adoption dans le **contexte élargi de la situation et des conditions locales**. Conformément à ces observations, l'Outil d'élaboration de la feuille de route (*Roadmap Development Tool*) de la Fondation indique qu'une **évaluation du degré de préparation du marché** constitue un autre élément important à considérer pour la prise de décision.

1.3 – Favoriser la protection des investisseurs et atténuer le greenwashing

Autres considérations en rapport avec le renforcement souhaité des marchés de capitaux par le biais de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB : favoriser la protection des investisseurs et atténuer le greenwashing. Ces motifs mettent l'accent sur l'intérêt de disposer d'informations fiables, cohérentes et comparables sur les possibilités et risques liés à la durabilité. Ils sont également soulignés dans les publications de l'OICV et du FMI, le greenwashing étant reconnu comme un défi majeur que les autorités de réglementation doivent relever pour éviter que les entreprises ne fassent de déclarations trompeuses au sujet de leur comportement en matière d'environnement.

33 Fonds monétaire international (FMI), *Strengthening the Climate Information Architecture*, FMI, 2021, page 1, <https://www.imf.org/en/Publications/staff-climate-notes/Issues/2021/09/01/Strengthening-the-Climate-Information-Architecture-462887>.

Dans son rapport sur les pratiques de surveillance en matière de lutte contre le greenwashing (*Supervisory Practices to Address Greenwashing*) de 2023, l'OICV a souligné la nécessité de disposer d'informations financières fiables, cohérentes et comparables en matière de durabilité pour maintenir la confiance dans la finance durable, en précisant que :³⁴

l'OICV a notamment concentré ses efforts sur le risque croissant de greenwashing afin d'atténuer les inquiétudes relatives à la protection des investisseurs. L'essor des investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et des produits liés à la durabilité a posé plusieurs problèmes, notamment en ce qui concerne la fiabilité, la cohérence et la comparabilité des informations disponibles, ainsi que le risque de greenwashing. D'une manière plus générale, le greenwashing affecte négativement la pleine confiance des investisseurs dans la finance durable. Pour assurer la bonne santé du marché mondial de la finance durable, il est nécessaire de disposer d'informations fiables, cohérentes et comparables sur la durabilité, tandis que les produits ESG connexes devraient être commercialisés et gérés de manière à ne pas ébranler la confiance des investisseurs.

Ce point de vue est partagé par le FMI, qui souligne l'importance d'une architecture solide de l'information liée aux changements climatiques pour attirer les investisseurs privés et réduire les risques de greenwashing. Dans son Rapport sur la stabilité financière dans le monde (*Global Financial Stability Report*) de 2023, le FMI a déclaré qu'une « architecture de l'information climatique précaire augmente les risques de greenwashing (investissements commercialisés ou classés à tort comme bénéfiques pour l'atténuation des changements climatiques) et réduit la transparence du marché ».³⁵

Les participants à la table ronde ont également estimé que l'atténuation du greenwashing et l'encouragement à la protection des investisseurs pouvaient constituer des raisons importantes justifiant l'adoption des normes. Les participants ont observé que l'atténuation du greenwashing grâce à la publication d'informations financières d'entreprise liées à la durabilité permettrait également de réduire les coûts de transaction sur le marché en réduisant l'ambiguïté et l'incertitude sur les déclarations liées à la durabilité.

Points de vue des pays

Taipei chinois : la Commission de surveillance financière a déclaré que :³⁶

l'alignement sur les normes IFRS d'information sur la durabilité peut fournir aux investisseurs un ensemble complet d'informations financières (y compris les états financiers et les informations sur la durabilité), facilitant ainsi une prise de décisions utiles, prévenant le greenwashing et renforçant la protection des investisseurs.

Royaume-Uni : le gouvernement du Royaume-Uni a déclaré que les obligations d'information britanniques sur la durabilité sont au cœur³⁷

de sa stratégie à long terme et visent à garantir que les investisseurs et les consommateurs soient en mesure d'accéder aux informations dont ils ont besoin en matière de durabilité. Le cadre SDR (Sustainability Disclosure Requirements) regroupe les obligations d'information sur la durabilité nouvelles et existantes à l'intention des entreprises, du secteur financier et des initiateurs ou gestionnaires des produits d'investissement. Un tel cadre permettra aux acteurs du marché d'identifier les opportunités d'investissement, en veillant à ne considérer que les déclarations en matière de durabilité, retenues après un examen minutieux, et protègent les consommateurs contre des pratiques préjudiciables telles que le greenwashing.

34 OICV, *Pratiques de surveillance sur la lutte contre le greenwashing*, IOSCO, 2023, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD750.pdf>.

35 FMI, *Global Financial Stability Report—Financial and Climate Policies for a High-Interest-Rate Era*, FMI, 2023, page 80, <https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2023/10/10/global-financial-stability-report-october-2023>.

36 Commission de surveillance financière (FSC), *Roadmap for Taiwan listed companies to align with IFRS Sustainability Disclosure Standards*, FSC, 2023, page 2, <https://www.fsc.gov.tw/uploaddowndoc?file=News/202308241023270.pdf&filedisplay=annex+1-Roadmap.pdf&flag=doc>.

37 Gouvernement britannique, *Mobilising Green Investment-2023 Green Finance Strategy*, UK Government, 2023, page 38, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/643583fb877741001368d815/mobilising-green-investment-2023-green-finance-strategy.pdf>.

1.4 – Promouvoir un système financier plus résilient

La résilience du système financier mondial est de plus en plus menacée par les risques liés aux changements climatiques et à la durabilité, dont certains sont de nature systémique. Dans sa feuille de route 2021 sur les risques financiers liés aux changements climatiques, le CSF souligne que les risques climatiques physiques et une transition désordonnée vers une économie à plus faible intensité de carbone pourraient déstabiliser le système financier, et entraîner en conséquence une augmentation des primes de risque et une baisse des prix des actifs.³⁸ Le CSF a souligné l'importance de communiquer des « données fiables, provenant de sources diversifiées, notamment scientifiques et officielles, ainsi que des informations communiquées par les entreprises » pour atténuer les risques systémiques.

De même, dans son rapport sur la finance durable et le rôle des autorités de réglementation de valeurs mobilières et de l'OICV (*Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*) de 2020, l'OICV a souligné que « les risques physiques liés à l'augmentation des températures et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone peuvent entraîner des risques qui présentent des caractéristiques distinctes par rapport à d'autres risques structurels ».³⁹ Ces risques peuvent « affecter non seulement des entreprises ou des secteurs spécifiques, mais aussi, plus largement, la stabilité du système financier ». L'OICV a reconnu le rôle que les autorités de réglementation, les superviseurs et les entreprises peuvent jouer dans la promotion de la transparence sur les marchés en communiquant des informations financières liées à la durabilité significatives, permettant ainsi aux acteurs du marché d'identifier et d'évaluer les possibilités et risques liés à la durabilité.

Les participants à la table ronde ont également reconnu l'importance des considérations visant l'amélioration de la résilience du système financier. Ils ont souligné l'intérêt croissant des banques centrales et des ministères des Finances pour la disponibilité accrue des informations liées aux changements climatiques, en particulier pour soutenir la réglementation microprudentielle et la stabilité financière. Toutefois, un participant a souligné qu'il était important que les pays ne se concentrent pas « de façon restrictive » sur les risques liés aux changements climatiques et, ce faisant, n'excluent pas d'autres risques liés à la durabilité.

Ces considérations se reflètent également dans les propositions où les autorités financières soulignent les risques systémiques posés par le changement climatique, à la fois physiques et liés à la transition, et le rôle des obligations d'information renforcées pour aider les entreprises à évaluer et à gérer ces risques.

Points de vue des pays

Australie : la Commission australienne des valeurs mobilières et des investissements (Australian Securities & Investments Commission) a déclaré que :⁴⁰

les changements climatiques présentent également des risques systémiques (physiques et transitoires) pour le système financier que les autorités de réglementation en matière de risques de stabilité financière (telles que les organismes de réglementation prudentielle et les banques centrales) doivent gérer.

Bangladesh : dans ses propositions d'adoption des normes de l'ISSB, la Banque centrale du Bangladesh a déclaré que :⁴¹

ces informations à fournir obligent les banques et les sociétés financières à mettre en place les procédures requises et à acquérir les compétences nécessaires pour identifier et gérer les risques liés à la durabilité et aux changements climatiques. En effet, la publication d'informations cohérentes au niveau international constitue un élément clé de l'effort collectif visant à améliorer la résilience du système financier.

38 CSF, *FSB Roadmap for Addressing Climate-Related Financial Risks*, FSB, page 1, 2021, <https://www.fsb.org/uploads/P070721-2.pdf>.

39 OICV, *Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*, IOSCO, 2020, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD652.pdf>.

40 40 Australian Securities & Investments Commission (ASIC), *Regulatory Guide 000 reporting*, ASIC, 2024, page 8, <https://download ASIC.gov.au/media/ihcotff/attachment1-to-cp380-published-7-november-2024-20241112.pdf>.

41 Bangladesh Bank Sustainable Finance Department, *Guideline on Sustainability and Climate-related Financial Disclosure*, Bangladesh Bank Sustainable Finance Department, 2023, page 9, <https://www.bb.org.bd/mediaroom/circulars/gbcrd/dec262023sfd06e.pdf>.

SECTION 2 – AMÉLIORER LE RAPPORT COÛTS-EFFICACITÉ POUR LES ENTREPRISES

L'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB peut également présenter des avantages pour les entreprises en termes de **rapport coûts-efficacité**.

En définissant des obligations d'information claires, les normes de l'ISSB facilitent l'**uniformisation des informations à fournir**, évitant une fragmentation des approches réglementaires et **réduisent la charge de travail et les coûts liés à la mise en conformité**. Lorsqu'un nombre critique d'entreprises commencera à publier des informations conformes aux normes de l'ISSB, les participants au marché auront accès à un écosystème de données plus complet et mieux développé.

L'adoption des normes de l'ISSB aide également les pays à **harmoniser leurs informations à fournir**. Grâce à cet alignement, les entreprises peuvent développer des systèmes de données et des processus internes plus efficaces pour rendre compte des possibilités et risques liés à la durabilité. Ces avantages pourraient être particulièrement significatifs pour les entreprises ayant des activités transfrontalières ou disposant de plusieurs filiales.

2.1 – Améliorer le rapport coût-efficacité pour les entreprises grâce à l'uniformisation des obligations d'information

Plusieurs pays ont reconnu que des obligations d'information cohérentes en lien avec la durabilité pouvaient réduire de manière significative les coûts et la complexité pour les entreprises. Ces points de vue ont été repris dans les discussions de la table ronde, un participant faisant remarquer que la fragmentation des réglementations et l'allègement de la charge de travail liée à la publication des informations à fournir ont représenté des thèmes importants dans les discussions menées avec les parties prenantes au sujet des normes de l'ISSB. Les entreprises peuvent également bénéficier des gains d'efficacité découlant de l'introduction d'obligations d'information sur la durabilité qui renvoient à des normes de durabilité liées aux normes relatives à la préparation des états financiers et reposent sur des fondements conceptuels communs. En outre, les normes du SASB, qui constituent une source d'orientation pour l'application d'IFRS S1, peuvent améliorer le rapport coûts-efficacité en identifiant les possibilités et risques liés à la durabilité les plus pertinents pour la prise de décision des investisseurs dans 77 secteurs d'activité.

Au-delà des avantages résultant d'une plus grande efficacité en matière de publication et d'informations à fournir, l'adoption ou l'utilisation des normes de l'ISSB peut également favoriser la communication d'informations susceptibles d'aider les entreprises à gérer plus efficacement les possibilités et risques liés à la durabilité. Les retours et commentaires du marché ([Market feedback](#)) à propos des exposés-sondages des normes IFRS S1 et IFRS S2 soulignent que l'élaboration de stratégies et d'objectifs relatifs à la publication d'informations liées à la durabilité peut renforcer la coordination entre les départements et les employés, améliorant ainsi l'efficience et l'efficacité des opérations *internes* (voir la section « Le renforcement de la transparence permet une prise de décisions d'investissement plus éclairée grâce à une évaluation et un chiffrage plus précis des possibilités et risques »).

Points de vue des pays

Kenya : l'Institute of Certified Public Accountants of Kenya a indiqué que⁴² :

la multitude de cadres et de normes disponibles, ainsi que la diversité des mesures, des données, de la terminologie et des critères de publication des informations, crée une incertitude pour les rédacteurs de rapports sur la durabilité, ce qui rend difficile de déterminer l'approche la plus efficace.

42 Institute of Certified Public Accountants of Kenya (ICPAK), *Roadmap for Adoption of IFRS Sustainability Disclosure Standards in Kenya*, ICPAK, 2024, page 10, <https://online.flippingbook.com/view/581226061/>.

2.2 – Améliorer l'efficacité en s'alignant sur les normes internationales

Étant donné que les pays du monde entier répondent à la demande de transparence croissante sur la manière dont les possibilités et risques liés à la durabilité affectent les entreprises, la question de savoir comment éviter la fragmentation des approches réglementaires et d'améliorer la cohérence au niveau mondial s'est révélée être une considération importante. Il est largement reconnu que la fragmentation des approches réglementaires engendre des coûts et des inefficacités sur les marchés de capitaux, y compris pour les entreprises déclarantes. Ces coûts pourraient être plus élevés et ces inefficacités plus répandues lorsque les entreprises déclarantes sont soumises à des obligations d'information dans d'autres pays, peut-être parce qu'elles exercent d'importantes activités à l'étranger, qu'elles sont cotées sur plusieurs marchés ou qu'elles possèdent des filiales déclarantes dans d'autres pays.

Dans le cadre de son approbation, l'OICV a conclu que les normes de l'ISSB étaient appropriées pour aider les marchés financiers intégrés au niveau mondial à évaluer avec précision les possibilités et risques liés à la durabilité. Un plus grand nombre de pays progressent sur la voie de l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB (voir les profils et fiches pays ([jurisdictional profiles and snapshots](#)) publiés par la Fondation en juin 2025). Par conséquent, l'alignement sur le référentiel mondial permet non seulement d'améliorer la comparabilité et la cohérence des informations à fournir en lien avec la durabilité, mais aide également les entreprises à s'acquitter de leurs obligations en matière de déclaration dans les différents pays. L'alignement sur les normes de l'ISSB peut constituer un « **passeport mondial** » qui facilite les décisions positives en matière d'équivalence réglementaire et contribue à réduire la duplication des données à fournir pour les entreprises soumises à des obligations d'information dans plus d'un pays.

La fragmentation des approches réglementaires se traduit par des exigences incohérentes, contradictoires ou non coordonnées en matière d'obligation d'information sur la durabilité, ce qui est source de complexité et de coûts pour les entreprises qui sont tenues de :

- utiliser différentes approches du concept de « matérialité » ;
- appliquer des définitions et termes différents ; et
- gérer plusieurs ensembles de données ainsi que les enjeux liés à l'intégration des données des filiales dans la publication d'informations relatives à la société mère.

Cette fragmentation entraîne une augmentation des coûts et des risques de responsabilité pour les entreprises déclarantes. Elle compromet également l'utilité du processus pour les investisseurs, contraints d'utiliser des mécanismes de réconciliation ou des outils permettant l'interopérabilité des normes, qui augmentent les coûts et rendent les informations entre les secteurs, pays et régions difficilement comparables.

L'alignement des obligations d'information en lien avec la durabilité dans les différents pays permet à un plus grand nombre d'entreprises déclarantes de collecter et de gérer les données de manière plus efficace et contribue à uniformiser les modes de gouvernance et les processus de gestion des possibilités et risques liés à la durabilité. Comme un nombre croissant d'entreprises mettent en œuvre les normes de l'ISSB, l'écosystème des données facilitera de plus en plus la préparation des informations requises, en fournissant notamment un large éventail de données et de services analytiques et professionnels. Les entreprises qui utilisent les normes de l'ISSB peuvent s'appuyer sur le matériel éducatif et les ressources de la Fondation IFRS pour préparer les informations à fournir, ainsi que sur des ressources de tiers, disponibles sur la Plateforme de la Fondation de l'FRS ([IFRS Foundation's knowledge hub](#).⁴³) Ces documents continuent d'être élaborés et publiés au fur et à mesure des commentaires recueillis auprès du marché autour de l'application des normes de l'ISSB. Ces retours d'informations permettent ensuite d'améliorer la qualité des informations à fournir et de gagner en efficacité lorsque des informations sont demandées aux parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Ces considérations sont d'autant plus importantes pour les entreprises qui exercent des activités transfrontalières, en particulier si elles possèdent des filiales dans d'autres pays.

43 <https://www.ifrs.org/sustainability/knowledge-hub/>.

Points de vue des pays

L'Union européenne : dans les considérants de la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont noté que :⁴⁴

les normes de l'Union [européenne] devraient tenir compte de toutes les normes d'information sur la durabilité élaborées sous les auspices de la Fondation IFRS. Afin d'éviter une fragmentation réglementaire inutile qui pourrait avoir des conséquences négatives pour les entreprises opérant à l'échelle mondiale, les normes européennes d'information sur la durabilité devraient contribuer au processus de convergence des normes mondiales d'information sur la durabilité, en soutenant les travaux de l'ISSB.

Royaume-Uni : le Royaume-Uni a indiqué dans son document *Sustainability Disclosure Requirements – Implementation Update 2024* (exigences en matière d'informations à fournir sur la durabilité – mise à jour de 2024) que « les marchés financiers sont mondiaux et l'interopérabilité internationale est un principe clé de l'approche du Royaume-Uni » en matière d'obligations d'information sur la durabilité.⁴⁵

Pakistan : L'Institute of Chartered Accountants of Pakistan (ICAP) a déclaré que :⁴⁶

l'approche consistant à s'appuyer sur le référentiel offre la possibilité d'obtenir une comparabilité au niveau mondial pour les marchés financiers et permet aux pays d'élaborer des exigences supplémentaires si cela s'avère nécessaire pour répondre aux besoins des politiques publiques ou des parties prenantes. Cette approche permet de réduire la duplication des données à fournir pour les entreprises soumises à de multiples obligations d'information.

44 La Directive (UE) 2022/2464 du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n°537/2014, la directive 2004/109/CE, la directive 2006/43/CE et la directive 2013/34/UE, en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises [2022] JO L 322/15, 2022, page 29, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022L2464>.

45 Gouvernement britannique, *Sustainability Disclosure Requirements : Implementation Update 2024*, UK Government, 2024, page 1, https://assets.publishing.service.gov.uk/media/66505ba9adfc6a4843fe04e5/Sustainability_Disclosure_Requirements_SDR_Implementation_Update_2024.pdf.

46 The Institute of Chartered Accountants of Pakistan (ICAP), *IFRS Sustainability Disclosure Standards-Study, consultation and recommendations for implementation in Pakistan*, ICAP, 2023, page 9, <https://www.icap.net.pk/files/sustainabilityreporting/publications/ifrs-sustainability-disclosure-standards-study-consultation-and-recommendations-for-implementation-in-pakistan.pdf>.

SECTION 3 – PERMETTRE AUX PAYS D'ACCÉDER À D'AUTRES AVANTAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION DU RÉFÉRENTIEL MONDIAL D'INFORMATIONS FINANCIÈRES À FOURNIR EN LIEN AVEC LA DURABILITÉ, LE CAS ÉCHÉANT

Le troisième thème central fréquemment cité par les organismes mondiaux, et identifié dans les manuels de politique et publications des pays, consiste en la possibilité d'utiliser le référentiel mondial pour d'autres utilisations dépassant le simple cadre de l'information directe à l'intention des investisseurs pour leur prise de décisions et des autres utilisateurs de rapports financiers à usage général.

En fournissant des données de haute qualité, fiables et comparables, la publication d'informations en lien avec la durabilité, cohérentes peut contribuer à **améliorer l'architecture des marchés financiers**, y compris celle de la finance durable, en particulier dans les MEED.

Les normes de l'ISSB sont conçues pour fournir des aboutissants politiquement neutres. Cependant, le référentiel mondial de communication peut **améliorer l'accès des pays aux marchés de capitaux étrangers, renforcer leur compétitivité et leur attrait commercial dans les chaînes de valeur mondiales et les intégrer plus profondément dans le système économique et financier mondial**. Une communication uniformisée conformément aux normes de l'ISSB peut faciliter **le commerce transfrontalier des entreprises et les mécanismes de passeport**.

Néanmoins, les pays peuvent également choisir de **s'appuyer sur le référentiel mondial d'informations à fournir en lien avec la durabilité** dans le cadre de leurs propres lois et réglementations, ce qui leur permet **d'atteindre leurs propres objectifs en matière d'informations à fournir** (par exemple, des informations financières liées à la durabilité associées à des objectifs de politique publique) **tout en continuant à profiter des avantages du référentiel mondial**. Cette approche permet aux entreprises de communiquer des informations supplémentaires, pour autant que celles-ci ne masquent pas les informations significatives requises par les normes de l'ISSB.

Enfin, les pays peuvent également adopter ou utiliser autrement les normes ISSB dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à **soutenir d'autres objectifs politiques nationaux et internationaux**, tels que la croissance et le développement durables et des objectifs plus larges liés aux changements climatiques.

3.1 – Améliorer l'architecture des marchés financiers, y compris l'architecture de la finance durable

Les organisations internationales ont reconnu le rôle essentiel des normes mondiales d'informations sur la durabilité dans le renforcement des marchés financiers. Comme indiqué dans la section « Renforcer les marchés de capitaux en éclairant la prise de décision des investisseurs en matière d'allocation de capital », des informations de haute qualité et cohérentes améliorent le fonctionnement des marchés en renforçant la transparence et la prévisibilité pour les participants au marché. En outre, des éléments importants de l'architecture des marchés financiers peuvent être renforcés lorsque les pays mettent en œuvre des obligations d'information qui améliorent l'accessibilité et la transparence des informations importantes.

Les informations fournies par les entreprises, y compris celles en lien avec la durabilité, sont à la base de diverses formes d'intermédiation financière, notamment pour les organismes de placement collectif et la gestion d'actifs. Des informations de qualité au niveau de l'entreprise contribuent à la préparation d'informations au niveau du produit ou du portefeuille à l'intention des investisseurs. Dans son rapport relatif aux recommandations sur les pratiques, politiques, procédures et informations à fournir en lien avec la durabilité dans le secteur de la gestion d'actifs (*Recommendations on Sustainability-Related Practices, Policies, Procedures and Disclosure in Asset Management*) de 2021, l'OICV a noté que les pratiques et les informations à fournir en lien avec la durabilité au niveau des gestionnaires d'actifs peuvent promouvoir une plus grande transparence et une plus grande responsabilité de leur part, ce qui pourrait contribuer à prévenir le greenwashing (voir la section « Favoriser la protection des investisseurs et atténuer le greenwashing »).⁴⁷ Ce rapport comprend des recommandations sur les informations à fournir au niveau des produits afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre :

- les produits liés à la durabilité de l'entreprise ; et
- les risques liés à la durabilité significatifs pour tous les produits de l'entreprise.

L'OICV a noté que :⁴⁸

étant donné que les informations sur la durabilité communiquées par les gestionnaires d'actifs au niveau de l'entreprise et du produit dépendent des informations communiquées par les entreprises émettrices, [les travaux de l'OICV] visant à améliorer et à faire progresser l'harmonisation des publications d'informations en matière de durabilité par les entreprises ont une incidence directe sur les informations à fournir par les gestionnaires d'actifs.

Les notations de crédit des entreprises constituent un autre élément important de l'architecture des marchés financiers. La qualité des notations de crédit dépend en grande partie de la qualité des informations dont disposent les agences de notation. Les pays qui exigent la publication d'informations importantes sur les possibilités et risques, y compris ceux liés à la durabilité, favorisent une plus grande transparence et un meilleur accès aux informations utilisées pour élaborer les notations de crédit.

Par ailleurs, dans son rapport sur les notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et fournisseurs de produits de données (*Environmental, Social and Governance (ESG) Ratings and Data Products Providers*) de 2021, l'OICV a noté que :⁴⁹

les investisseurs étant de plus en plus sensibles aux risques financiers potentiels posés par le changement climatique et à l'impact potentiel d'autres considérations ESG, ces considérations prennent de plus en plus d'importance dans la prise de décision en matière d'investissement. La demande des investisseurs, ainsi que les évolutions réglementaires, encourage le développement de nouveaux produits en matière de notation et de données ESG.

Le rapport souligne également que :⁵⁰

[étant donné] le manque actuel d'informations cohérentes au niveau des publications d'informations des entreprises, les investisseurs qui se concentrent sur les produits ESG pourraient devoir se fier davantage aux notations ESG et aux données ESG élaborées par les agences et fournisseurs respectifs.

Le rapport conclut que « le manque d'uniformisation des informations fournies par les entreprises a donc une incidence sur la qualité et la disponibilité des informations pouvant être utilisées par les agences de notation ESG et les fournisseurs de données ESG ».⁵¹

47 OICV, *Recommendations on Sustainability-Related Practices, Policies, Procedures and Disclosure in Asset Management*, IOSCO, 2021, page 12, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD688.pdf>.

48 OICV, *Recommendations on Sustainability-Related Practices, Policies, Procedures and Disclosure in Asset Management*, IOSCO, 2021, page 17, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD688.pdf>.

49 OICV, *Environmental, Social and Governance (ESG) Ratings and Data Products Providers*, IOSCO, 2021, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD690.pdf>.

50 OICV, *Environmental, Social and Governance (ESG) Ratings and Data Products Providers*, IOSCO, 2021, page 5, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD690.pdf>.

51 OICV, *Environmental, Social and Governance (ESG) Ratings and Data Products Providers*, IOSCO, 2021, page 17, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD690.pdf>.

Plus généralement, comme indiqué dans la section « Promouvoir un système financier plus résilient », les participants aux tables rondes ont noté un intérêt croissant pour l'amélioration de la disponibilité des informations liées aux changements climatiques afin d'évaluer la résilience des marchés financiers. Les informations liées à la durabilité préparées selon des normes de haute qualité facilitent également le contrôle des marchés financiers par les autorités de surveillance prudentielle.

Dans son rapport sur le renforcement de l'architecture de l'information en lien avec les changements climatiques (*Strengthening the Climate Information Architecture*), le FMI a également identifié des normes d'information en lien avec les changements climatiques cohérentes à l'échelle mondiale comme l'un des trois piliers interconnectés d'une *climate information architecture* (architecture de l'information en lien avec les changements climatiques) solide avec l'apport de données de haute qualité et l'élaboration de taxonomies de la finance climatique.⁵² Dans son Rapport sur la stabilité financière dans le monde (*Global Financial Stability Report*) de 2023, le FMI souligne que :⁵³

le renforcement de l'architecture de l'information en lien avec les changements climatiques – données, communications et méthodes d'uniformisation (y compris les taxonomies) – est un élément important de l'ensemble des politiques nécessaires pour créer un environnement attrayant pour les capitaux privés au sein des [MEED].

Le rapport souligne que les investisseurs ont besoin de données de haute qualité, fiables et comparables, ce qui fait actuellement défaut à de nombreux MEED.

Les avantages généraux que procure une transparence accrue au sein de l'architecture globale des marchés financiers s'appliquent également à l'architecture de la finance durable. Le rapport d'évaluation technique de l'OICV, qui approuve les normes de l'ISSB, souligne également le rôle des normes d'informations liées à la durabilité dans l'élargissement de l'écosystème de données pour la finance durable. L'OICV a noté qu'en plus de permettre des décisions d'investissement éclairées,⁵⁴

ces informations constituent également la principale source d'information pour d'autres intermédiaires des marchés financiers qui créent des instruments, des fonds, des indices et fournissent des notations et d'autres types de données axés sur la durabilité qui influencent l'allocation de capital.

Selon cette perspective, plusieurs pays – y compris les économies avancées et les MEED – s'appuient sur les normes mondiales pour renforcer les marchés nationaux, parallèlement à d'autres initiatives complémentaires en matière de finance durable. L'intégration de l'information sur la durabilité dans des programmes de réforme plus larges garantit que les investisseurs, et en fin de compte les consommateurs de produits financiers, puissent accéder aux informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions sur l'allocation du capital en fonction de leurs objectifs.

En s'exprimant plus longuement sur l'avantage de renforcer l'architecture de l'information des marchés financiers, les participants à la table ronde ont souligné que les normes de l'ISSB pouvaient également servir à attirer les meilleurs talents. Les pays qui adoptent le référentiel mondial ont accès à un réseau mondial de professionnels de la durabilité, ce qui renforce leur capacité à consolider les marchés de la finance durable. Les participants ont considéré que l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB constituait une démarche similaire à l'usage du référentiel de l'International Accounting Standards Board qui sert de « passeport » comptable mondial.

52 FMI, *Strengthening the Climate Information Architecture*, FMI, 2021, <https://www.imf.org/en/Publications/staff-climate-notes/Issues/2021/09/01/Strengthening-the-Climate-Information-Architecture-462887>.

53 FMI, *Global Financial Stability Report – Financial and Climate Policies for a High-Interest-Rate Era*, FMI, page 79, <https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2023/10/10/global-financial-stability-report-october-2023>.

54 OICV, *IOSCO endorsement assessment of the ISSB Standards for sustainability-related disclosures*, IOSCO, 2023, page 4, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD741.pdf>.

Points de vue des pays

Australie : La *Sustainable Finance Roadmap* (feuille de route sur la finance durable) de 2024 de l'Australie a placé les informations à fournir en lien avec les changements climatiques dans le contexte plus large d'un ensemble de réformes, avec l'observation suivante :⁵⁵

la feuille de route vise à mobiliser le volume significatif de capital privé nécessaire pour atteindre le zéro émission nette, à moderniser nos marchés financiers et à maximiser les opportunités économiques associées aux objectifs en matière d'énergie, d'atténuation du changement climatique et de durabilité.

Brésil : dans les considérants de la résolution d'octobre 2023 du CVM, il est indiqué que « L'objectif est de donner de la visibilité et de la prévisibilité aux acteurs du marché ».⁵⁶

3.2 – « Approche modulaire » : les pays peuvent choisir de s'appuyer sur le référentiel mondial pour atteindre leurs propres objectifs en matière d'informations à fournir tout en continuant à bénéficier des avantages du référentiel mondial

Le concept d'« approche modulaire » est utilisé pour décrire les normes de l'ISSB comme référentiel mondial au titre des informations importantes destinées aux marchés de capitaux, sur lequel les pays peuvent s'appuyer parallèlement à d'autres normes applicables pour répondre à leurs besoins spécifiques, tout en maintenant la comparabilité internationale des informations sur les entreprises.

L'OICV a clairement formulé ce concept dans son Rapport sur les informations liées à la durabilité fournies par les émetteurs (*Report on Sustainability-related Issuer Disclosures*), en notant que :⁵⁷

L'OICV prévoit que, parallèlement aux normes d'information financière et de par l'accent mis sur la création de valeur de l'entreprise, les futures normes de l'ISSB constituent le premier module du référentiel mondial. Celui-ci serait complété par d'autres modules ou « blocs » (normes applicables), qui pourraient être spécifiques à un pays et se concentrer sur des impacts plus larges en matière de durabilité ou sur d'autres informations allant au-delà de celles relatives à la création de valeur de l'entreprise vers lesquelles s'oriente l'ISSB, mais néanmoins basées sur des mesures et des méthodologies cohérentes et comparables.

Cette approche est cohérente avec l'objectif de neutralité politique des normes de l'ISSB. Elle reflète également le fait que, malgré les différents objectifs que les pays sont susceptibles de poursuivre en matière d'informations à fournir en lien avec la durabilité, la constitution d'une base commune permet d'améliorer la comparabilité mondiale des informations publiées par les entreprises. La Fédération internationale des comptables a également plaidé en faveur de cette approche, déclarant qu'elle pouvait « fournir un système mondial d'informations cohérentes, comparables et vérifiables liées à la durabilité qui répond le mieux aux besoins des investisseurs et des autres parties prenantes ».⁵⁸ Enfin, par rapport à un paysage de communication fragmenté ou reposant sur de multiples cadres interopérables, une approche modulaire peut faciliter les comparaisons des investisseurs entre les entreprises et s'avérer plus rentable pour les préparateurs des rapports, en particulier pour ceux qui ont des obligations d'information dans plusieurs pays.

55 Le gouvernement australien (Direction générale du Trésor), *Sustainable Finance Roadmap*, the Australian Government (the Treasury), 2024, page 2, <https://treasury.gov.au/sites/default/files/2024-06/p2024-536290.pdf>.

56 CVM, *Résolution n°193*, du 20 octobre 2023, (Brésil), 2023, page 2, <https://www.gov.br/cvm/en/foreign-investors/regulation-files/ResolutionCVM193.pdf>.

57 OICV, *Report on Sustainability-related Issuer Disclosures*, IOSCO, 2021, page 40, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD678.pdf>.

58 Fédération internationale des comptables (IFAC), *Enhancing Corporate Reporting : Sustainability Building Blocks*, IFAC, 2021, <https://www.ifac.org/publications/enhancing-corporate-reporting-sustainability-building-blocks>.

Points de vue des pays

Malaisie : Le NSRF malaisien a noté que l'alignement sur les normes internationales pourrait^{:59}

permettre aux entreprises de notre pays de rester compétitives sur le marché mondial, tout en veillant à ce que nous atteignions nos objectifs nationaux, y compris notre engagement envers les objectifs de durabilité (ODD) des Nations unies et nos aspirations à une économie à faible émission de carbone et résiliente.

UE : les considérants de la directive CSRD indiquent que^{:60}

pour apporter [un réel avantage], les informations sur la durabilité publiées dans les rapports annuels des entreprises doivent d'abord atteindre deux groupes principaux d'utilisateurs. Le premier groupe d'utilisateurs est constitué d'investisseurs, y compris de gestionnaires d'actifs, qui souhaitent mieux comprendre les possibilités et risques que les questions de durabilité représentent pour leurs investissements et l'impact de ces investissements sur les personnes et l'environnement. Le deuxième groupe d'utilisateurs est constitué d'acteurs de la société civile, notamment d'organisations non gouvernementales et de partenaires sociaux, qui souhaitent contraindre les entreprises à mieux rendre compte de leur impact sur les personnes et l'environnement. D'autres parties prenantes pourraient également utiliser les informations sur la durabilité publiées dans les rapports annuels, notamment pour favoriser la comparabilité entre les secteurs du marché et au sein de ceux-ci.

Pakistan : l'ICAP a noté que^{:61}

l'approche consistant à s'appuyer sur le référentiel offre la possibilité d'obtenir une comparabilité au niveau mondial pour les marchés financiers et permet aux pays d'élaborer des exigences supplémentaires si cela s'avère nécessaire pour répondre aux besoins des politiques publiques ou des parties prenantes. Cette approche permet de réduire la duplication des données à fournir pour les entreprises soumises à de multiples obligations d'information.

3.3 – Améliorer la compétitivité du commerce mondial tout au long de la chaîne d'approvisionnement

Les pays du monde entier reconnaissent que l'adoption de normes d'information sur la durabilité alignées au niveau mondial peut renforcer leur position concurrentielle dans les réseaux commerciaux mondiaux. En effet, la demande croissante d'informations financières liées à la durabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement souligne que la capacité à fournir des informations pertinentes liées à la durabilité peut constituer un avantage concurrentiel pour les fournisseurs.

La publication d'informations en lien avec la durabilité dans le respect des meilleures pratiques mondiales pourrait donc permettre aux entreprises de participer plus efficacement au commerce international et aux marchés de capitaux et de répondre aux attentes en constante évolution de leurs partenaires internationaux. Les avantages potentiels de l'adoption ou autre utilisation des normes ISSB pourraient être plus importants dans les économies orientées vers l'exportation, dans celles qui sont profondément intégrées dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et dans celles qui cherchent à accéder aux marchés de capitaux mondiaux.

59 ACSR, *National Sustainability Reporting Framework*, ACSR, 2024, page 5 <https://www.sc.com.my/api/documents/download.ashx?id=e98c3900-7b35-4cf5-a07d-fd17acf8734e>.

60 La Directive (UE) 2022/2464 du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n°537/2014, la directive 2004/109/CE, la directive 2006/43/CE et la directive 2013/34/UE, en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises [2022] JO L 322/15, 2022, page 18, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022L2464>.

61 ICAP *IFRS Sustainability Disclosure Standards-Study, consultation and recommendations for implementation in Pakistan*, ICAP, 2023, page 9, <https://www.icap.net.pk/files/sustainabilityreporting/publications/ifs-sustainability-disclosure-standards-study-consultation-and-recommendations-for-implementation-in-pakistan.pdf>.

Points de vue des pays

RAS de Hong Kong : le Hong Kong Institute of Certified Public Accountants a déclaré que :⁶²

les investisseurs avaient continué à souligner l'importance pour Hong Kong de s'aligner pleinement sur les normes de l'ISSB. Un alignement complet est nécessaire pour que Hong Kong reste un acteur crédible au niveau international en tant que IFC (International Financial Center ou centre financier international) disposant d'un marché de capitaux important et reste compétitif dans le commerce mondial, en particulier lorsqu'il s'agit d'effectuer des transactions avec des entités situées dans des pays qui imposent des exigences en matière de diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement et/ou qui mettent fortement l'accent sur l'atténuation des changements climatiques.

Corée du Sud : le Korean Sustainability Standards Board a déclaré que :⁶³

il est essentiel que les normes internationales en matière de durabilité soient interopérables et cohérentes pour permettre aux entreprises nationales d'être compétitives sur les marchés financiers mondiaux et de répondre efficacement aux réglementations liées à la durabilité dans les principaux pays.

3.4 – Soutenir des objectifs politiques nationaux et internationaux plus larges

Au-delà des avantages qu'elle représente pour les marchés, l'adoption des normes ISSB a été considérée par certaines parties prenantes comme un outil stratégique permettant de faire progresser des objectifs politiques plus larges liés à la durabilité, à l'action climatique et à la transformation économique. Les pays reconnaissent que les informations à fournir en lien avec la durabilité peuvent jouer un rôle dans le soutien des engagements climatiques des pays en apportant les données nécessaires au suivi des progrès et à l'identification des domaines à améliorer. Ces données sont essentielles pour atteindre les objectifs, tels que ceux définis dans les accords internationaux sur le changement climatique.

Bien que cette perspective dépasse la mission de la Fondation, certains pays ont considéré l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB comme un moyen de soutenir des modèles économiques plus durables et, dans certains cas, d'aider à accélérer la transition vers ces modèles. Ces pays visent à soutenir les programmes de transformation durable tout en maintenant leur niveau de compétitivité internationale grâce à la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer la transparence des interactions entre les entreprises déclarantes et leurs parties prenantes, la société, l'économie et l'environnement naturel.

Dans certains cas, les mesures d'alignement des informations à fournir sur le référentiel mondial sont complétées par d'autres obligations d'information et par des interventions plus larges visant à soutenir le développement et la croissance durables.

62 Hong Kong Institute of Certified Public Accountants *Explanatory Memorandum, HKFRS S1 General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information and HKFRS S2* Hong Kong Institute of Certified Public Accountants, 2024, page 9, <https://www.hkicpa.org.hk/-/media/Document/SSD/handbookupdate/4mes1s2.pdf>.

63 Korean Sustainability Standards Board, *KSSB published the Exposure Draft of the Sustainability Disclosure Standards*, Korean Sustainability Standards Board, 2024, page 1, https://eng.kasb.or.kr/en/front/board_engAnnouncementsView.do?seq=206&searchfield=ALL&searchword=&s_date_start=&s_date_end=.

Points de vue des pays

Pakistan : l'ICAP a noté qu'une communication basée sur les normes de l'ISSB peut apporter des avantages pour sa politique de développement économique, en identifiant les éléments suivants :⁶⁴

l'importance des informations à fournir en lien avec la durabilité [est] de plus en plus reconnue Par ailleurs, les impacts sociaux et économiques des activités des entreprises sont également de plus en plus préoccupants, en particulier dans des domaines tels que les pratiques de travail, la sécurité des produits et la sécurité des données. En rendant compte de leurs pratiques en matière de durabilité, les entités peuvent démontrer leur engagement à relever ces défis et leurs efforts pour opérer d'une manière responsable et durable.

Chine : le ministère des Finances a noté que :⁶⁵

l'élaboration et la publication de normes nationales unifiées d'informations à fournir en lien avec la durabilité sont un moyen efficace de promouvoir la mise en œuvre des concepts de durabilité par les entreprises, de renforcer les activités de commerce et d'investissement au niveau mondial, d'accroître la compétitivité internationale et de favoriser un développement de haute qualité. Elle répond également au besoin urgent de promouvoir un développement économique, social et environnemental durable et la coexistence harmonieuse de l'humanité et de la nature.

64 ICAP, *IFRS Sustainability Disclosure Standards-Study, consultation and recommendations for implementation in Pakistan*, ICAP, 2023, page 15, <https://www.icap.net.pk/files/sustainabilityreporting/publications/ifrs-sustainability-disclosure-standards-study-consultation-and-recommendations-for-implementation-in-pakistan.pdf>.

65 Ministère des Finances de la République populaire de Chine, *La personne responsable du département de la comptabilité du ministère des Finances a répondu aux questions des journalistes sur les normes d'informations sur la durabilité pour les entreprises, « Corporate Sustainability Disclosure Standards—Basic Standards (Trial) »* Ministry of Finance of the People's Republic of China, 2024, https://kjs.mof.gov.cn/zhengcejiedu/202412/t20241216_3949760.htm.

SECTION 4 – LE PARCOURS VERS L'ADOPTION OU AUTRE UTILISATION DES NORMES DE L'ISSB

Les résultats des consultations menées auprès des pays, l'étude de leurs manuels de politique et feuilles de route pour l'adoption des normes et le dialogue engagé avec les organismes mondiaux démontrent invariablement que l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB peut offrir des avantages significatifs dans trois domaines clés, à savoir :

- renforcer les marchés de capitaux en permettant une prise de décisions d'investissement éclairée pour l'allocation de capital ;
- améliorer le rapport coûts-efficacité pour les entreprises ; et
- permettre aux pays d'accéder à d'autres avantages résultant de l'utilisation du référentiel mondial d'informations en lien avec la durabilité, le cas échéant.

Alors que les autorités réglementaires réfléchissent à leur approche en matière d'obligations d'information sur la durabilité, l'adoption ou autre utilisation des normes de l'ISSB peut être envisagée d'une manière qui leur permette de répondre aux priorités spécifiques de leurs pays respectifs tout en conservant les avantages d'un alignement mondial. Il est particulièrement important pour les MEED d'adopter une approche prudente ; en effet, ces pays peuvent être confrontés à des défis de mise en œuvre uniques, mais qui ont tout à gagner d'un meilleur accès aux marchés de capitaux et d'une compétitivité commerciale accrue dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

La dynamique qui sous-tend l'adoption des normes de l'ISSB témoigne de la reconnaissance croissante du fait que les informations financières liées à la durabilité sont essentielles au bon fonctionnement des marchés de capitaux. Au fur et à mesure que de plus en plus de pays décident d'utiliser les normes de l'ISSB, les avantages en termes de réseau d'une approche cohérente à l'échelle mondiale continueront à augmenter.

En définitive, bien que le passage aux normes de l'ISSB implique des changements et des difficultés potentielles de mise en œuvre qui peuvent varier d'un pays à l'autre, les faits montrent un rapport coûts-bénéfices favorable sur le long terme, que ce soit pour les investisseurs, les entreprises ou le développement et la résilience des marchés de capitaux au sens large. Les pays qui justifient l'adoption des normes de façon claire, bien articulée et adaptée à leur contexte spécifique peuvent élaborer des feuilles de route personnalisées efficaces, contribuer à la réussite de l'adoption ou autre utilisation des normes ISSB dans leur pays et aider à rendre les marchés de capitaux mondiaux plus transparents, plus efficaces et plus durables.

ANNEXE – RÉFÉRENCES

Advisory Committee on Sustainability Reporting (ACSR) (Malaisie), *National Sustainability Reporting Framework*, ACSR, 2024, page 5 <https://www.sc.com.my/api/documentms/download.ashx?id=e98c3900-7b35-4cf5-a07d-fd17acf8734e>.

Bourse d'Amman (ASE), *Amman Stock Exchange Climate-Related Disclosure Policy*, ASE, 2025, pages 1-2, <https://www.ase.com.jo/sites/default/files/2025-02/Disclosure%20Policy.pdf>.

Australian Securities & Investments Commission (ASIC), *Regulatory Guide 000 ; Sustainability reporting*, ASIC, 2024, page 8, <https://download ASIC.gov.au/media/ihcotflf/attachment1-to-cp380-published-7-november-2024-20241112.pdf>.

Bangladesh Bank Sustainable Finance Department, *Guideline on Sustainability and Climate-related Financial Disclosure*, Bangladesh Bank Sustainable Finance Department, 2023, page 9, <https://www.bb.org.bd/mediaroom/circulars/gbcrd/dec262023sfd06e.pdf>.

Conseil canadien des normes de durabilité (CSSB), *Proposed 2025–2028 Strategic Plan Consultation*, CSSB, 2025, page 9, <https://www.frascanada.ca/en/cssb/about/strategic-plan>.

CVM, *Résolution n°193* du 20 octobre 2023, (Brésil), 2023, pages 1 et 2, <https://www.gov.br/cvm/en/foreign-investors/regulation-files/ResolutionCVM193.pdf>.

La Directive (UE) 2022/2464 du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n°537/2014, la directive 2004/109/CE, la directive 2006/43/CE et la directive 2013/34/UE, en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises[2022] JO L 322/15, 2022, pages 18 et 29, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022L2464>.

Financial Conduct Authority (FCA), *Primary Market Bulletin 45*, FCA, 2023, <https://www.fca.org.uk/publications/newsletters/primary-market-bulletin-45>.

Financial Reporting Council of Nigeria (FRC), *Roadmap Report for Adoption of IFRS Sustainability Disclosure Standards in Nigeria*, FRC, 2024, page 15, <https://frcnigeria.gov.ng/wp-content/uploads/2024/07/FINAL-COPY-OF-SUSTAINABILITY-ROADMAP1.pdf>.

Conseil de stabilité financière (CSF), *FSB Roadmap for Addressing Climate-Related Financial Risks*, FSB, 2021, page 1, <https://www.fsb.org/uploads/P070721-2.pdf>.

Commission de surveillance financière (FSC), *Roadmap for Taiwan listed companies to align with IFRS Sustainability Disclosure Standards*, FSC, 2023, page 2, <https://www.fsc.gov.tw/uploads/downldoc?file=News/202308241023270.pdf&filedisplay=annex+1-Roadmap.pdf&flag=doc>.

Hong Kong Institute of Certified Public Accountants *Explanatory Memorandum, HKFRS S1 General Requirements for Disclosure of Sustainability-related Financial Information et HKFRS S2* Hong Kong Institute of Certified Public Accountants, 2024, page 9, <https://www.hkicpa.org.hk/-/media/Document/SSD/handbookupdate/4mes1s2.pdf>

Institute of Certified Public Accountants of Kenya (ICPAK), *Roadmap for Adoption of IFRS Sustainability Disclosure Standards in Kenya*, ICPAK, 2024, page 10, <https://online.flippingbook.com/view/581226061/>.

Institut des experts-comptables du Rwanda (ICPAR), *IFRS Sustainability Disclosure Standards Rwandan [Draft] Adoption Roadmap*, ICPAR, 2025, pages 5 et 10, <https://icparwanda.com/wp-content/uploads/2025/02/ICPAR-Draft-Adoption-Roadmap-for-public-comments.pdf>.

Institute of Certified Public Accountants of Uganda (ICPAU), *Roadmap for Adoption of Sustainability Disclosure Standards-Uganda*, ICPAU, 2025, page 18, <https://www.icpau.co.ug/sites/default/files/Resources/ICPAU%20Roadmap%202025.pdf>.

Institute of Indonesia Chartered Accountants (IAI), *Roadmap of Indonesian Sustainability Disclosure Standards*, IAI, 2024, page 7, https://web.iaiglobal.or.id/assets/files/file_sak/Roadmap%20SPK_English.pdf.

Institute of Public Accountants of Costa Rica (CCPA), *Adoption of International Financial Reporting Standards Related to Sustainability*, CCPA, 2023, page 9, <https://ccpa.or.cr/wp-content/themes/maximus/pdf/normativa-vigente/circulares-vigentes/Circular%2033-2023.pdf>.

Fédération internationale des comptables (IFAC), *Enhancing Corporate Reporting : Sustainability Building Blocks*, IFAC, 2021, <https://www.ifac.org/publications/enhancing-corporate-reporting-sustainability-building-blocks>.

Fonds monétaire international (FMI), *Global Financial Stability Report – Financial and Climate Policies for a High-Interest-Rate Era*, FMI, 2023, pages 79 et 80, <https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2023/10/10/global-financial-stability-report-october-2023>.

FMI, *Strengthening the Climate Information Architecture*, FMI, 2021, page 1, <https://www.imf.org/en/Publications/staff-climate-notes/Issues/2021/09/01/Strengthening-the-Climate-Information-Architecture-462887>.

Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), *Environmental, Social and Governance (ESG) Ratings and Data Products Providers*, IOSCO, 2021, pages 3, 5 et 17, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD690.pdf>.

OICV, *IOSCO endorsement assessment of the ISSB Standards for sustainability-related disclosures*, IOSCO, 2023, page 4, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD741.pdf>.

OICV, *IOSCO endorsement of the ISSB Standards for sustainability-related disclosures*, IOSCO, 2023, page 1, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD741-Endorsement-Decision.pdf>.

OICV, *IOSCO endorses the ISSB's Sustainability-related Financial Disclosures Standards*, IOSCO, 2023, page 1, <https://www.iosco.org/news/pdf/IOSCONEWS703.pdf>.

OICV, *Methodology for Assessing Implementation of the IOSCO Objectives and Principles of Securities Regulation*, IOSCO, 2017, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD562.pdf>.

OICV, *Recommendations on Sustainability-Related Practices, Policies, Procedures and Disclosure in Asset Management*, IOSCO, 2021, pages 7 et 12, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD688.pdf>.

OICV, *Report on Sustainability-related Issuer Disclosures*, IOSCO, 2021, pages 32 et 40, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD678.pdf>.

OICV, *Supervisory Practices to Address Greenwashing*, IOSCO, 2023, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD750.pdf>.

OICV, *Sustainable Finance and the Role of Securities Regulators and IOSCO*, IOSCO, 2020, page 3, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD652.pdf>.

Korean Sustainability Standards Board, *KSSB published the Exposure Draft of the Sustainability Disclosure Standards*, Korean Sustainability Standards Board, 2024, page 1, https://eng.kasb.or.kr/en/front/board/engAnnouncementsView.do?seq=206&searchfield=ALL&searchword=&s_date_start=&s_date_end.

Ministère des Finances de la République populaire de Chine, *la personne responsable du département de la comptabilité du ministère des Finances a répondu aux questions des journalistes sur les normes d'informations sur la durabilité pour les entreprises*, « *Corporate Sustainability Disclosure Standards – Basic Standards (Trial)* » Ministry of Finance of the People's Republic of China, 2024, https://kjs.mof.gov.cn/zhengcejiedu/202412/t20241216_3949760.htm.

Sustainability Reporting Advisory Committee (SRAC), *Turning Climate Ambition into Action in Singapore – Recommendations by the Sustainability Reporting Advisory Committee*, SRAC, 2023, page 2, <https://api2.sgx.com/sites/default/files/2023-07/Consultation%20Paper-Recommendations%20by%20SRAC.pdf>.

Le gouvernement australien (Direction générale du Trésor), *Policy Impact Analysis-Climate-related financial disclosures*, the Australian Government (the Treasury), 2023, pages 5 et 16, <https://treasury.gov.au/sites/default/files/2024-01/c2024-466491-pia.pdf>.

Le gouvernement australien (Direction générale du Trésor), *Sustainable Finance Roadmap*, the Australian Government (the Treasury), 2024, page 2, <https://treasury.gov.au/sites/default/files/2024-06/p2024-536290.pdf>.

Gouvernement de la RAS de Hong Kong, *Roadmap on Sustainability Disclosure in Hong Kong : Ambition, Assurance, Enablement*, The Government of the Hong Kong SAR, 2024, pages 10, 11 et 14, https://www.fsb.gov.hk/fsb/en/publication/report/docs/FSTB_Roadmap2024_eBooklet_EN.pdf.

The Institute of Chartered Accountants of Pakistan (ICAP), *IFRS Sustainability Disclosure Standards-Study, consultation and recommendations for implementation in Pakistan*, ICAP, 2023, pages 9 et 15, <https://www.icap.net.pk/files/sustainabilityreporting/publications/ifrs-sustainability-disclosure-standards-study-consultation-and-recommendations-for-implementation-in-pakistan.pdf>.

Ministère britannique des Affaires et du Commerce, *Exposure draft of UK Sustainability Reporting Standards : UK SRS S1 et UK SRS S2*, UK Department for Business & Trade, 2025, <https://www.gov.uk/government/consultations/exposure-drafts-uk-sustainability-reporting-standards/exposure-draft-of-uk-sustainability-reporting-standards-uk-srs-s1-and-uk-srs-s2>.

Gouvernement britannique, *Mobilising Green Investment-2023 Green Finance Strategy*, UK Government, 2023, page 38, <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/643583fb877741001368d815/mobilising-green-investment-2023-green-finance-strategy.pdf>.

Gouvernement britannique, *Sustainability Disclosure Requirements : Implementation Update 2024*, UK Government, 2024, page 1, https://assets.publishing.service.gov.uk/media/66505ba9adfc6a4843fe04e5/Sustainability_Disclosure_Requirements_SDR_Implementation_Update_2024.pdf.

Ce document ne fait pas partie des normes IFRS et n'ajoute ni ne modifie les exigences des normes en question. Il a été élaboré pour aider les parties prenantes à comprendre nos normes. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de l'International Accounting Standards Board, de l'International Sustainability Standards Board ou de la Foundation IFRS. Ce document ne saurait être considéré comme un conseil professionnel ou d'investissement.

Droit d'auteur © 2025 Fondation IFRS

Tous droits réservés. Les droits de reproduction et d'utilisation sont strictement limités. Aucune partie de cette publication ne peut être traduite, réimprimée, reproduite ou utilisée sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ou par tout moyen électronique, mécanique ou autre, connu ou inventé à l'avenir, y compris la photocopie et l'enregistrement, ou dans tout système de stockage et de récupération de l'information, sans l'autorisation écrite préalable de la Fondation IFRS.

La Fondation possède des marques déposées dans le monde entier, notamment « IAS® », « IASB® », le logo « IASB® », « IFRIC® », « IFRS® », le logo « IFRS® », « IFRS pour les PME® », le logo de l'IFRS « IFRS pour les PME® » le « Hexagon Device », « International Accounting Standards® », « International Financial Reporting Standards® », « NIIF® », « SIC® », « ISSB™ » et « SASB® ». De plus amples informations sur les marques commerciales de la Fondation sont disponibles sur demande auprès de la Fondation.

La Fondation IFRS est une société à but non lucratif régie par la General Corporation Law de l'État du Delaware, aux États-Unis, et opère en Angleterre et au Pays de Galles en tant que société d'outre-mer (numéro d'entreprise : FC023235) dont le siège est à Londres.

Columbus Building
7 Westferry Circus
Canary Wharf
Londres E14 4HD, Royaume-Uni

Tél. : **+44 (0) 20 7246 6410**
Courriel **customerservices@ifrs.org**

ifrs.org